

Table des matières

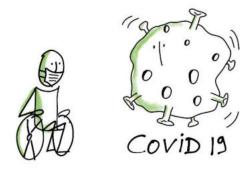
Intr	0	oduction	1
Con	n	position de l'équipe au 1er décembre 2020	2
I.		Compte rendu de l'année 2020 au CRETH	3
а	٠.	Les rapports d'expertises	3
		Rapports d'expertise « AViQ »	3
b	١.	Mise en lumière sur les rapports « personnels »	4
		Rappel de la méthodologie du CRETH	4
		Temps de prise en charge	5
		Le prêt de matériel	5
		Le type de demande	6
		Les recommandations	6
		La fragilité des projets	7
		En conclusion	7
C		Les interventions	8
		Matériel recommandé	8
		Lieux de rendez-vous	8
		Bénéficiaires du service	9
		Type de demande	11
d	١.	Les réorientations	12
е		Conclusion	12
II.		Les Tactiles	13
а	٠.	Rappel du projet	13
b	١.	LesTactiles.be	13
C		Les tables rondes	14
d	١.	Les projets de l'année	14
		La prise de note chez les déficients sensoriels	14
		Formations et rencontres	15
III.		Le projet « Prêt Accompagnement »	16
а	٠.	Rappel du projet	16
b	١.	Interventions	16
		Bénéficiaires du projet	16

	7	Type de demande	17
	E	Etendue géographique des prises en charge	17
С		Bilan 2014 - 2020	18
	(Collaborations et informations	18
d	١.	Matériel	19
	F	Prêt de matériel	20
	F	Réemploi	20
	1	Nouveau matériel	21
е		Fournisseurs	21
f.		Dépenses et économies	21
٧.		Le projet « Technologie, Autisme et Communication »	23
а		Rappel du projet	23
b	٠.	Quelle méthodologie pour les dossiers « Autisme » en 2020 ?	23
С		Bilan de l'année	26
d		Reportages vidéos sur l'autisme et la CAA	27
	6	« Deux minutes pour mieux vivre l'autisme »	27
	6	« Écran bien te fasse »	27
٧.	L	La mission de formation du CRETH	29
а		Formations données par le CRETH	29
	F	Reprogrammation des formations	31
b	٠.	Formation continue des intervenants du CRETH	32
С		Se réinventer	33
	L	Les tutos du CRETH	33
۷I.		Fonctionnement du service en période de crise COVID	34
а		Aménagements	34
	L	Le télétravail	34
	L	Les règles sanitaires	35
∕II.		Divers	37
а		Les solutions domotiques – comparaison entre systèmes filaires et non-filaires	37
b	٠.	Les objets connectés – collaboration avec l'asbl Solival	38
	(Objets connectés et autonomie	38
С		iPad et inclusion scolaire – création d'un livre numérique en partenariat avec « Anaït	_
C	er	nter »	39

d.	L'adaptation du poste de travail – les dossiers « Ergojob »	39
e.	 La reconnaissance vocale - Recherches et comparaisons des logiciels disponible 40 	es sur le marché
	Procédure de comparaison	40
	Logiciels testés	41
	Conclusion	41
VIII.	Conclusion	42
Liste	e des annexes :	43

Introduction

Comme chaque année ce rapport vous expose les données, activités et projets du service CRETH allant sur la période 1^{er} décembre au 30 novembre de l'année en cours. Ce dernier nous permet de faire le point sur le travail effectué durant l'année écoulée.



Cette année restera néanmoins pour nous une année hors du commun - comme pour beaucoup d'autres équipes. En effet, au printemps dernier les activités du CRETH ont été impactées par l'arrivée du nouveau coronavirus. Même si le service n'a jamais cessé de fonctionner, nous avons dû adapter nos missions et nos modalités d'intervention afin de respecter les mesures sanitaires imposées par le gouvernement.

La santé et la sécurité de nos usagers ainsi que de notre personnel est au cœur de notre attention, et ce plus

particulièrement ces temps-ci afin que ni les bénéficiaires ni les intervenants ne se retrouvent dans des situations préjudiciables.

Tout au long de l'année, nous avons notablement veillé à assurer le suivi de nos dossiers « Prêt Accompagnement ». Il était important pour nous de pouvoir continuer à suivre nos usagers, à les dépanner, à les guider et ce dès que la situation l'exigeait. En effet, être capable de communiquer au moyen d'une technologie est d'autant plus important en période de crise, surtout quand cela est le seul moyen d'échanger avec le monde extérieur.

En plus de nos interventions classiques, les activités de formation et autres ont été particulièrement affectées. Nous avons dû trouver de nouvelles stratégies, comme la création de capsules vidéos et de didacticiels, pour faire face à la situation et maintenir le lien avec nos partenaires.

Dès la fin du premier lock down et jusqu'au second, les demandes individuelles et les suivis ont repris avec une fréquence certes moins importante que les autres années, mais soutenue malgré tout. Les chiffres liés à notre activité 2020, exposés dans les parties ci-après, ne feront que soutenir ce propos.

Lors du second confinement, contrairement à la période de mars, nous avons continué de recevoir des demandes individuelles, la vie suivant son cours pour chacun malgré cette nouvelle situation.

Tout au long de ce rapport, nous vous exposerons non seulement nos activités de l'année au travers de données chiffrées, mais également la continuité de nos projets et nos adaptations face à la crise sanitaire. Enfin, nous terminerons — comme chaque année - par une conclusion reprenant nos pistes et projets d'avenir.

Nous vous souhaitons une agréable lecture.

Composition de l'équipe au 1er décembre 2020

Rappelons que le CRETH fait partie de l'ASBL PATH, et que ses missions s'articulent autour de celles de son second service : le SATIH.

Ainsi, chacune des personnes représentée dans le tableau ci-dessous est subventionnée en partie par le CRETH et le SATIH.

Vincent COLLIN	50% CRETH 50 % SATIH	Directeur	Gestion de l'ASBL et des projets
Lucie TAQUIN	0 % CRETH 50 % SATIH	Coordinatrice	Gestion de l'ASBL et des projets
Valérie RAVET	21 % CRETH 49 % SATIH	Comptable	Gestion Comptable
Marie-Laurence LEFEVRE	0% CRETH 50% SATIH	Aide Administrative	Gestion administrative
Myriam GIARD	21 % CRETH 49 % SATIH	Archiviste	Gestion Administrative
Laurent WILIQUET	50 % CRETH 50 % SATIH	Technicien Informatique	Gestion Technique
Pierre MURAILLE	22 % CRETH 53 % SATIH	Spécialiste technologies grand public	Intervenant projet « tactile »
Vincent LEONE	50% CRETH	Formateur en NTIC	Intervenant NTIC
Aline MICHEL	8 % CRETH 16 % SATIH 56% CRETH-PA	Ergothérapeute	Intervenante de terrain
Véronique VAN OPPENS	10 % CRETH 20 % SATIH 70 %CRETH- PA	Ergothérapeute	Intervenante de terrain
Mireille STEVENS	15 % CRETH 35 % SATIH	Ergothérapeute	Intervenante de terrain
Sébastien HAYOT	10% CRETH 20 % SATIH 70% CRETH-PA	Ergothérapeute	Intervenant de terrain
Marie THIRIART	50 % CRETH	Ergothérapeute	Intervenante Projet CAP 48
Sterenn HOLLER	10% CRETH 20% SATIH 70% SATIH	Ergothérapeute	Intervenante de terrain
Céline HUPET	15 % CRETH 35 % SATIH	Logopède	Intervenante de terrain
Catherine BRINGIERS	24 % CRETH 56 % SATIH	Logopède	Intervenante de terrain

I. Compte rendu de l'année 2020 au CRETH

Pour rappel, la mission du CRETH est de participer à l'amélioration de l'autonomie de la personne en situation de handicap grâce à l'utilisation d'aides technologiques. La spécificité de notre service est d'aller plus loin qu'un service conseil. En effet, nous testons, évaluons le matériel en situation afin d'émettre un rapport d'expertise.

La trajectoire d'une demande d'aide technologique se déroule comme suit :

- 1. Réception du Formulaire de Demande d'Intervention (FDI) disponible sur notre site internet, deux formulaires : un pour les demandes de communication pour les personnes porteuses d'un TSA, l'autre pour tous les autres types de demande ;
- 2. Évaluation de la personne : au CRETH si possible, sinon dans le lieu de vie ;
- **3.** Phase d'essai et de prêt d'(des) aide(s) technologique(s) + Évaluation des capacités, habitudes de vie, environnement, besoins ;
- **4.** Recommandation : rédaction d'un rapport d'évaluation ou ré-analyse d'une technologie différente si besoin :
 - + Accompagnement (SATIH)
- 5. Émergence de nouveaux besoins.

Dans cette partie nous allons vous exposer quelques données concernant l'activité du service pour la période du 1^{er} décembre 2019 au 30 novembre 2020.

Rappelons que, comme chaque année, les dossiers clôturés dans le courant du mois de décembre 2020 ne sont pas comptabilisés dans ce rapport. Ils entreront dans le rapport 2021. Ces chiffres ne comprennent donc pas les dossiers « en cours ».

a. Les rapports d'expertises

Cette année, nous arrivons à un total de **338** rapports d'expertises clôturés, dont **96 dossiers** clôturés avec un rapport d'expertise « **AViQ** » et **148 dossiers** clôturés avec un **rapport personnel**. Nous avons également pris en charge et clôturé **46 dossiers** « **autisme** » et **89 dossiers** « **Prêt Accompagnement** ».

La différence de dossiers avec l'année 2019 est très minime et ce malgré la crise sanitaire. En effet, lors de cette dernière, notre service a continué de fonctionner et nous a permis d'aider **16 personnes de plus** que l'an passé.

Rapports d'expertise « AViQ »

Les rapports d'évaluation dit « AViQ » sont les dossiers pour lesquels l'usager présente une demande d'aide individuelle à l'intégration. Cette année, nous avons réalisé 1,5 fois moins de rapports « AViQ » par rapport à l'année passée. Cela s'explique notamment par l'augmentation du nombre de rapports « personnel », que nous vous expliquerons ci-après.

b. Mise en lumière sur les rapports « personnels »

Depuis plusieurs années, nous distinguons deux grands types de rapports d'expertises. D'une part les « rapport AViQ » que nous envoyons à l'administration ainsi qu'à l'usager et d'autre part, les « rapport personnel » qui sont envoyés uniquement à l'usager qui fait la demande. Notons que ces derniers concernent toujours des usagers disposant d'un numéro AViQ.

Envoyer un rapport à l'AViQ quand il n'y a pas de demande en aide matérielle met en difficulté le bureau régional. De plus, un tel envoi sans véritable objet pose problème au regard du RGPD¹, la personne en situation de handicap n'ayant pas demandé l'envoi de ses informations personnelles vers l'administration.



Au total, ce type de rapports représente 44 % des rapports rédigés par le CRETH. Ce ne sont pas nécessairement les rapports les plus faciles à instruire ni les moins lourds en matière d'investissement et temps de travail pour nos intervenants. Ci-après, nous vous exposerons les caractéristiques de ce type de dossier.

Rappel de la méthodologie du CRETH

Pour rappel, chaque demande d'intervention est analysée de façon individuelle. En effet, le CRETH situe sa démarche dans une expertise personnalisée. Il a pour mission de recommander l'aide technologique la plus pertinente pour répondre aux besoins et capacités de la personne en situation de handicap dans le cadre de son projet.

Lorsque plusieurs demandes pour des profils et du matériel similaires nous arrivent d'une même institution nous gardons également cette méthodologie. En effet, nous ne recommandons pas des aides pour l'institution, mais bien pour la personne qui formule la demande (aide individuelle à l'intégration). Chaque situation étant singulière, il nous est impossible de tirer de ces expertises des règles de recommandation standardisées.

Toutes les demandes suivent la même trajectoire d'intervention et sont analysées en tenant compte du parcours ; du profil et du projet de la personne. Une fois les données récoltées, sur base de ces éléments, nous nous tournons vers les offres disponibles sur le marché et susceptibles de répondre au mieux à la demande initiale. Ensuite, les différentes phases de test(s) et de prêt(s) permettent de faire coïncider au mieux la demande et l'offre. Précisons néanmoins que les démarches et le choix se font en totale transparence avec le bénéficiaire.

4

¹ Règlement Général sur la Protection des Données

Dans tous les cas, le travail de veille technologique est indispensable dans un domaine aussi évolutif que les NTIC². Il permet de sélectionner la technologie disposant du meilleur rapport qualité/prix/pertinence en fonction de la situation.

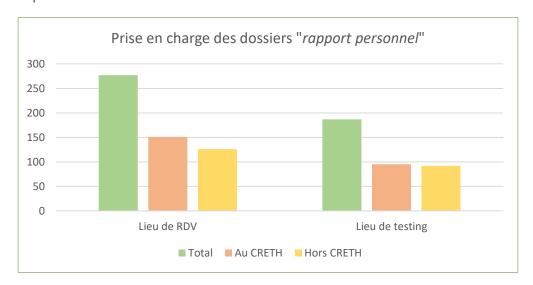
Cette année, sur les **338** dossiers pris en charge par le CRETH, **148** ont aboutis vers un rapport personnel. Lorsque nous parcourons l'ensemble de ces rapports, nous retrouvons certaines similitudes entre eux, comme : la durée de prise en charge du dossier; la longueur du prêt; le type de demande; les recommandations et une certaine fragilité dans le projet. Les points suivants vous présenteront ces propos.

Temps de prise en charge

Pour rappel, ce ne sont pas nécessairement les rapports les plus faciles à instruire ni les moins lourds en matière d'investissement et temps de travail pour nos intervenants.

En effet, pour l'ensemble de ces dossiers, 277 rendez-vous et 187 phases de prêt ont été réalisés. Cela représente respectivement 42% et 50% du total des rendez-vous et prêts pour l'ensemble des dossiers.

Parmi les 187 sessions de tests, 95 se sont déroulées dans nos locaux, et 92 en dehors. Tandis que pour les rendez-vous, 151 d'entre eux ont eu lieu au CRETH et 126 dans le milieu de vie du bénéficiaire. Ces propos sont illustrés par les schémas ci-dessous.



Le prêt de matériel

Le prêt de matériel fait partie de notre méthode de travail et nous le privilégions le plus possible. En effet, il permet d'évaluer, en situation écologique, les capacités de la personne et l'utilisation de l'aide technologique sélectionnée.

Dans 52 % des situations ayant recours à un rapport personnel, nous constatons – suite à l'évaluation « post prêt » - que le bénéficiaire ne possède pas les prérequis pour une utilisation fonctionnelle du matériel, voire

² Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication

même désire abandonner le projet. Nous remarquons également que l'environnement social du bénéficiaire et la manière dont il peut se mobiliser sont des facteurs de réussite déterminants.

Rappelons qu'il est indispensable pour nous de pouvoir démontrer une utilisation adéquate de l'aide technologique. Mais également sa concordance avec les besoins existants avant de la recommander, et de faire le pari qu'elle sera réellement utilisée au quotidien.

C'est pourquoi la durée de nos prêts est très variable. En effet, elle dépend principalement du type de technologie et des capacités du bénéficiaire. Les outils de communication alternative – par exemple - demandent une période de prêt plus longue, tandis que les dispositifs d'accès adapté au Pc ne nécessitent que quelques jours d'essais.

Le type de demande

Comme évoqué plus haut, la majorité des dossiers amenant à un rapport personnel concernent des demandes d'outil de communication alternative (69%). La recherche et la validation d'un tel outil est particulièrement complexe et demande une période de test beaucoup plus longue que pour les autres types de demande (accès Pc ; ...).

En effet, la mise en place d'une telle communication et l'implémentation d'un tel outil demande, en plus de la motivation de l'utilisateur, une mobilisation de la part de son entourage (parents, paramédicaux, enseignants, ...). Souvent, nous observons que l'investissement à fournir pour ce type de dossier est sous-estimé et que les attentes vis à vis de la technologie sont trop importantes. Dans ces cas-là, nous suggérons au bénéficiaire de reporter le projet à plus tard, lorsque le moment est propice à l'introduction d'un tel outil. Pour que le projet soit synonyme de réussite, il faut que toutes les conditions soient réunies.

Les recommandations

Dans seulement 21 % des rapports personnels nous recommandons du matériel. Ces dernières se font en dehors d'une intervention financière de l'AViQ et ce pour plusieurs raisons :

- Le matériel sera acheté sur fond propre ;
- Le matériel n'entre pas dans les conditions d'intervention de l'AViQ (exemple : les ordinateurs pour les plus de 25 ans) ;
- Les adaptations n'entrainent pas de surcoût pour la personne ;
- ...

Pour rappel, lorsque nous analysons la situation du bénéficiaire, nous essayons toujours de partir du matériel dont il dispose déjà. De plus en plus souvent, l'usager est équipé du matériel suffisant que pour répondre à ses besoins. Malheureusement, il ne connaît pas toutes les fonctionnalités et les paramétrages possibles et se tourne vers du matériel dédié au handicap. Dans ces situations, faire appel à notre service est particulièrement pertinent, car représente un bénéficie financier tant pour l'AVIQ que pour le bénéficiaire. En effet, le paramétrage des options d'accessibilité d'un ordinateur en fonction des besoins et des capacités de son utilisateur, évitera par exemple l'achat d'un clavier adapté.

La fragilité des projets

La réussite d'un projet « technologie et handicap » dépend bien plus souvent de l'environnement social et physique du bénéficiaire que de sa motivation et de ses capacités.

En effet, l'abandon d'un projet provient parfois d'une modification dans son environnement physique ou social comme par exemple : le changement d'école/d'institution/de travail/de thérapeute/d'éducateur ; une séparation familiale ; ...

Parfois, le bénéficiaire n'est pas capable de mener seul son projet et a besoin de l'aide d'un « porteur de projet ». Cependant, dans certains cas ce sont ces derniers qui, par manque d'investissement ou de foi dans le projet, le mettent en péril.

L'idéal est donc de se retrouver dans une situation où chacun des acteurs (utilisateur, famille, professionnels) est motivé et croit en l'utilité de l'aide technologique.

L'absence de prérequis peut également être observée dès le premier rendez-vous. Il est alors convenu après les premiers tests, de ne pas passer à l'étape suivante (le prêt). Dans ces situations, nous proposons au bénéficiaire de soit laisser mûrir le projet et revenir vers nous lorsque le moment sera opportun, soit se réorienter vers un centre de formation, un thérapeute, un CRF, ... pour acquérir ces prérequis.

En conclusion

D'années en années, nous constatons une hausse du nombre de rapports personnels. Cette dernière peut s'expliquer par le fait que nous recevons de plus en plus de demandes directement des usagers (ou de leurs parents) ou des professionnels du secteur du handicap qui, avant de mettre en route un dossier AViQ, veulent s'assurer que le recours à l'aide technologique est la bonne solution. Ce type de démarche rentre totalement dans nos missions d'aide et de recherche de matériel adapté à la situation de handicap. Ce travail permet aussi, pour certains, de faire le deuil de certaines capacités ou de reporter à plus tard un projet d'utilisation d'aide technologique.

En plus de ces nouvelles façons de procéder, nous remarquons de grandes avancées dans l'accessibilité des produits numériques. Les développeurs de smartphone et pc incluent de plus en plus de paramétrages d'accessibilité dans leurs produits. L'activation de ces derniers suffit parfois à lever les barrières d'accessibilité du produit. Malheureusement, ces paramètres ne sont pas toujours mis en avant et ce au détriment de l'utilisateur. Dans ces cas-là, notre veille technologique joue son rôle et est très bénéfique. En effet, le CRETH reste le centre de référence vers lequel les usagers et les professionnels peuvent se tourner, et bénéficier d'informations concernant les nouveautés technologiques disponibles sur le marché.

c. Les interventions

Dans cette partie, nous aborderons quelques détails concernant les interventions réalisées cette année. C'est-à-dire le type de matériel que nous avons recommandé, le nombre de tests et/ou prêts réalisés dans le cadre de nos dossiers ainsi que les lieux de rendez-vous.

<u>Matériel recommandé</u>

Cette année, sur l'ensemble des dossiers clôturés par un rapport envoyé à l'AVIQ, une recommandons de matériel est réalisée. Pour rappel, dans les dossiers « rapports personnels », nous recommandons du matériel dans 21% des cas.

De manière générale, ces recommandations sont principalement centrées sur 3 types d'aide : l'outil informatique, les aides à la communication et le contrôle de l'environnement. Mais elles peuvent également être de l'ordre des aides visuelles et cognitives.

Cette année, 41% de nos recommandations de matériel allaient vers des outils d'aide à la communication ; 40% vers des outils informatiques et 16% vers du contrôle de l'environnement. Le graphique ci-contre illustre ces propos.



Cette répartition ne diffère pas beaucoup de l'année précédente, néanmoins nous constatons une légère augmentation concernant les aides à la communication et les aides pour le contrôle de l'environnement.

Essais et prêts

Lorsque nous rencontrons le bénéficiaire, après l'analyse de sa demande, nous réalisons un essai de matériel. Dans 47% des cas les essais se passent dans nos locaux. Une fois le matériel testé, généralement nous le prêtons afin que le bénéficiaire puisse l'essayer en situation réelle. Après cette courte période de prêt (environ 1 mois – plus si besoin) nous rencontrons à nouveau le bénéficiaire afin de vérifier si le prêt a été concluant.

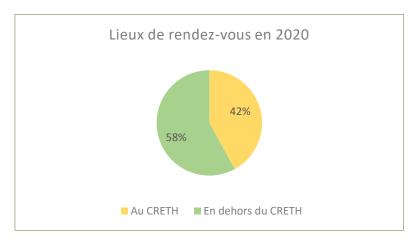
Lieux de rendez-vous

En ce qui concerne les rendez-vous, **567** rencontres ont eu lieu avec un intervenant du CRETH cette année, soit une légère augmentation par rapport à l'an dernier et ce malgré la crise sanitaire que nous avons traversée.

De manière générale, nous privilégions les rendez-vous dans nos locaux car plus économiques en temps et plus riches en ressources (infrastructures adéquates ; présence de l'équipe pluridisciplinaire ; ...). Néanmoins, nous sommes souvent contraints de nous déplacer pour un nombre important de rencontres. Les situations décrites ci-dessous nécessitent un déplacement de la part de l'intervenant :

- Le handicap du bénéficiaire l'empêche de se déplacer (handicap lourd, enfant autiste)
- Le matériel nécessite d'être testé chez le bénéficiaire
- La rencontre se fait avec d'autres professionnels sur le lieu de la scolarité ou de travail
- La demande nécessite une analyse du milieu de vie de l'utilisateur

Le graphique ci-dessous représente le nombre de déplacements extérieurs par rapport au nombre de rendez-vous dans nos locaux.



Pour les rendez-vous réalisés dans nos locaux, leur nombre reste relativement constant d'une année à l'autre. Cependant nous constatons une hausse des déplacements à l'extérieur comparé à l'année précédente. Cela peut s'expliquer par les mesures d'hygiène prises contre le COVID et pour essayer de réduire la fréquentation au sein de nos locaux.

Bénéficiaires du service

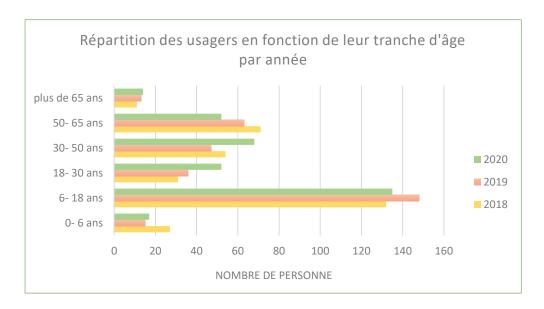
Dans cette partie nous allons vous décrire les usagers que nous rencontrons : leur moyenne d'âge ; le type de handicap qu'ils présentent ; leur milieu de vie ainsi que le type de demande qu'ils formulent.

Tranche d'âge

Rappelons que le CRETH accueille des bénéficiaires de tout âge. Nous remarquons cependant que la tranche d'âge 6-18 ans est particulièrement bien représentée (Cf. graphique ci-dessous) et ce, depuis plusieurs années.

En effet c'est dans cette tranche d'âge pour laquelle le handicap a le plus de répercussions sur la vie quotidienne, que ce soit à la maison ou à l'école. Par conséquent la place de la technologie est particulièrement importante pour permettre l'inclusion de l'enfant dans ces différents milieux de vie.

Nous observons également que la tranche 18-30 ans fait partie des moins représentées. Ceci peut s'expliquer par le fait que les adaptations réalisées dans le cadre du projet « Ergojob » ne sont pas prises en compte dans nos statistiques.

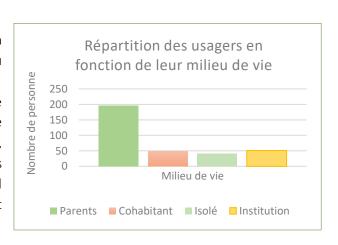


Le graphique ci-dessus représente la répartition des usagers par tranche d'âge sur les trois dernières années.

Milieu de vie

Le diagramme ci-contre vous montre la répartition des dossiers en fonction du milieu de vie du bénéficiaire.

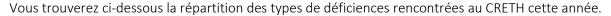
Ces données coïncident avec les tranches d'âges de nos usagers. En effet, on constate une grande quantité de personnes vivant chez leurs parents, tout comme une grande quantité de personnes âgées de 6 à 18 ans. Ce qui correspond généralement à la période où les enfants vivent chez leurs parents.

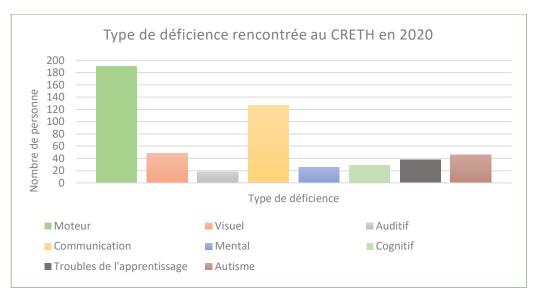


Type de handicap

Les interventions du CRETH ciblent tous les types de déficiences. Néanmoins, ce sont les déficiences motrices et les incapacités en terme de communication pour lesquelles les demandes sont les plus importantes.

On peut également noter que c'est dans ces deux secteurs que l'usager a le plus de difficultés à trouver des lieux de conseils et de tests. En effet, peu d'associations offrent un service de recherche d'aide technologique pour pallier leurs déficiences.

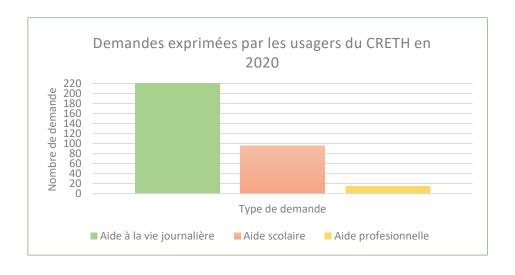




Type de demande

Pour rappel, nos interventions peuvent se faire tant dans le cadre de la vie journalière que dans le cadre scolaire ou professionnel.

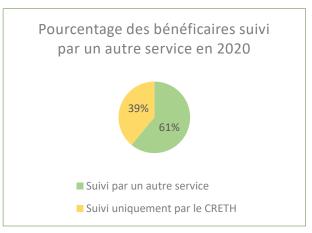
Cette année, 67% des demandes concernent des aides en vue de favoriser l'indépendance dans la vie quotidienne; 28% la scolarité et 5% pour des aides à la vie professionnelle (hors dossiers Ergojob qui ne sont pas comptabilisés dans ce rapport d'activité). Ces données sont représentées dans le graphique cidessous et sont relativement similaires aux données présentées dans notre rapport d'activité précédent.



Accompagnement

Comme chaque année, la majorité de nos bénéficiaires (61%) est accompagnée par d'autres services d'aide à la personne. Néanmoins ce suivi diffère d'une personne à l'autre. En effet, il peut s'agir d'un service d'aide à l'intégration comme d'un service d'accompagnement ou d'une logopède ; d'un ergothérapeute ; d'un enseignant.

Au fil des années, nous remarquons que les dossiers qui bénéficient d'un accompagnement extérieur sont des dossiers où notre travail d'expertise est plus aisé. L'intervenant extérieur connaît généralement



l'usager depuis longtemps. Il est alors un intermédiaire précieux, qui facilite l'implémentation de la technologie dans le milieu de vie de la personne.

d. Les réorientations

Les « réorientations » sont les demandes d'intervention qui ne sont pas prises en charge par un intervenant du CRETH, soit parce qu'il s'agit de troubles d'apprentissage (les « dys »), soit parce que les bénéficiaires sont âgés de plus de 65 ans et ne possèdent pas de numéro AViQ.

En 2020, **36** demandes d'intervention concernant l'introduction de l'outil informatique à l'école pour des bénéficiaires âgés de 5 à 20 ans <u>et</u> présentant un ou des troubles « dys » ont fait l'objet d'une réorientation.

Notons que la mise en place de l'outil informatique en classe ne requiert pas une expertise du CRETH lorsqu'aucun accès adapté n'est nécessaire à l'utilisation de l'outil.

Dans ces cas-là, nous informons la personne sur les démarches à effectuer avant d'introduire l'outil informatique en classe. Pour cela nous leur faisons parvenir un « dossier », sorte de vade-mecum reprenant des conseils techniques sur les différents supports informatiques existant. Mais aussi des informations sur les logiciels, applications spécifiques aux difficultés rencontrées par les « dys ». Il contient encore des informations de types « ressources » comme des sites à consulter ou des ASBL à contacter.

e. Conclusion

En résumé, les données de notre service restent constantes d'une année à l'autre. Toutefois, nous remarquons que nous avons réalisé plus de rapports « personnels » et de rapports autisme que les années précédentes.

II. Les Tactiles

a. Rappel du projet



Le projet « Les Tactiles », développé en 2013 a pour but de promouvoir et valoriser les solutions technologiques issues du matériel grand public (smartphone, tablette, smartwatch, ...) pour répondre aux besoins des personnes en situation de handicap. Il propose un site internet, regroupant fiches explicatives simples et non techniques sur les technologies, à destination des personnes en situation de handicap, des familles et professionnels qui l'entourent.

b. LesTactiles.be

Ce site est le fruit d'une collaboration entre le CRETH, des personnes en situation de handicap et des professionnels du monde du handicap (<u>www.lestactiles.be</u>). Vous pouvez y retrouver des fiches et vidéos de solutions technologiques classées selon le type de handicap et le système d'exploitation (Androïd, iOS, Windows).

Chaque année des nouveautés ou mises à jour y sont ajoutées afin de présenter les nouvelles fonctionnalités d'iOS et Android. Ces fiches et vidéos sont validées lors des tables rondes par des utilisateurs en situation de handicap et passionnés par les nouvelles technologies.

Cette année, nous avons **réalisé et/ou actualisé 20 nouvelles fiches** mais également **créé 120 vidéos** pour le projet et pour la nouvelle page « les tutos du CRETH » dont nous vous parlerons plus loin dans ce rapport. **Depuis le début** de ce projet, **240 fiches sont désormais disponibles sur notre site internet**.

De plus, comme mentionné dans le précédent rapport, cette année, le site a fait peau neuve. En effet, de nombreuses modifications ont été apportées afin de le rendre plus accessible à tous. Notamment grâce à une navigation plus simple et possible sur tout type de support (smartphone; tablette et pc) et l'utilisation du plugin « WP Accessibility ».

Le site comptabilise aujourd'hui 168.454 visites, malheureusement ce chiffre ne reflète pas la réalité des visites car le compteur a été remis à zéro avec la mise à jour du site.



c. Les tables rondes



Pour rappel, « les tables rondes » sont différents groupes catégorisés par type de handicap (moteur, visuel, ...) composés de personnes en situation de handicap, passionnées par les nouvelles technologies tactiles. Chaque groupe se réunit régulièrement afin d'échanger leurs connaissances sur des thèmes préalablement établis et de mettre à jour les fiches du site internet.

En 2020, année un peu particulière sur le plan sanitaire, uniquement 2 matinées de rencontres avec le groupe DV ont eu lieu. La première, début février,

s'est déroulée dans nos locaux tandis que la seconde, en octobre - durant la seconde vague d'épidémie – a dû être réorganisée et s'est déroulée en partie à distance et en présentiel.

d. Les projets de l'année

En plus des activités qui lui sont propres, « les Tactiles » contribuent à un grand nombre de projets externes (recherches ; rencontres ; ateliers ; …) en tant que spécialistes des nouvelles technologies tactiles. Les ergothérapeutes et logopèdes du CRETH font régulièrement appel au chargé de projet pour qu'il leur apporte son expertise.

Dans cette partie nous vous présenterons les activités spécifiques au projet. Les nombreuses autres activités réalisées en collaboration avec les intervenants du CRETH se retrouveront quant à elles dans les autres chapîtres de ce rapport.

La prise de note chez les déficients sensoriels

Pour rappel, ce projet – soutenu financièrement par le projet « Go & Learn » de la Fondation Roi Baudouin – vise à recenser les services disponibles pour aider les étudiants déficients sensoriels dans leur prise de notes. Durant l'année 2019 nous avions rencontré différents acteurs concernés (étudiants et intervenants de terrain) afin d'échanger et d'en apprendre plus sur ce qui est réellement mis en place pour faciliter la prise de notes.

Cette année, nous avons continué notre travail d'analyse d'actions de terrain et ce en vue de rédiger un répertoire des aides scolaires existantes pour ces étudiants. Quelques rencontres avec universités françaises et suisses étaient prévues cette année mais ont malheureusement dû être reportées à cause de

la crise sanitaire. C'est pourquoi, la Fondation nous accorde un délai supplémentaire et nous autorise à continuer le projet au-delà du mois d'avril 2021 afin de mener à bien ce projet.

Formations et rencontres

D'année en année, l'équipe des Tactiles est sollicitée par différents professionnels afin de recevoir davantage d'informations à propos des objets tactiles et des possibilités qu'ils offrent aux personnes en situation de handicap.

De plus, dans un désir d'offrir une réponse la plus actualisée possible, l'équipe rencontre également des représentants de firmes développant des technologies tactiles afin d'être à jour avec ces technologies.

- Rencontre avec Johanna De Wolf, responsable du développement des partenariats chez Apple
 Cette rencontre rendue possible grâce à Frédéric Helding (Proximus) nous a permis d'échanger avec
 un des rares membres du groupe Apple Belgique. Il en est sorti un début de partenariat pour un prêt
 d'outils de la marque Apple, afin que Les Tactiles puissent les tester et éventuellement les recommander.
- Atelier « nouvelles technologies et handicaps » pour l'option ergothérapie dans l'école Haute Ecole Louvain en Hainaut (HELHa)

Cette haute école HELHa a — encore une fois - sollicité notre aide afin de faire découvrir aux étudiants en ergothérapie les nouvelles technologies dédiées (ou non) aux personnes en situation de handicap.



Rencontre avec l'équipe du centre de jour «
 S.A.J.A Les Grillons » à Vaux-sous-Chevremon

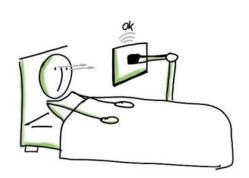
Cette institution – qui accueille des personnes adultes présentant une déficience intellectuelle modérée ou sévère - a acquis une série de tablettes pour ses résidents. Elle a souhaité notre aide et expertise dans la configuration et le paramétrage approprié aux résidents du centre.

III. Le projet « Prêt Accompagnement »

a. Rappel du projet

Nous arrivons au terme de la septième année de ce **projet** destiné aux personnes de moins de 65 ans, atteintes de maladie neurodégénérative rapide - type Sclérose Latérale Amyotrophique (SLA) ; Atrophie Multi-Systématisée (AMS) ; ...

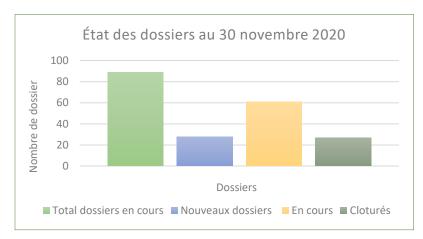
Pour rappel, ce projet remplace l'acquisition de l'aide technique par un prêt et un accompagnement régulier afin d'adapter le matériel à l'évolution de la maladie. Il permet donc une prise en charge plus adéquate et plus rapide de ces dossiers.



b. Interventions

Bénéficiaires du projet

Entre le 1^{er} décembre 2019 et le 30 novembre 2020, nous avons ouvert **28** nouveaux dossiers et avons poursuivi l'accompagnement de **61** dossiers.



Sur l'année 2020 nous avons suivi un total de **89** dossiers. Parmi ceux-ci, **27** sont actuellement « clôturés ». Ce qui nous donne un total de <u>62</u> dossiers actifs au 1^e décembre 2020, chiffre relativement similaire par rapport à l'année passée.

Type de demande

Les demandes des bénéficiaires restent identiques au fil des années. Cependant, il est relativement difficile d'avoir des données chiffrées concernant la nature de ces dernières. En effet, les demandes changent et évoluent à la vitesse de progression de la maladie. Néanmoins, de manière générale, les demandes concernent autant la communication alternative que l'accès à l'outil informatique et le contrôle de l'environnement, et sont souvent couplées les unes aux autres.

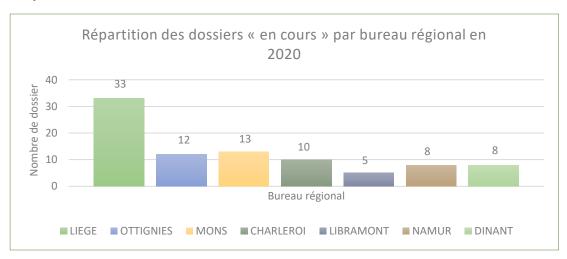
Parfois, la demande concerne uniquement la communication alternative. En effet dans certains cas le décès survient avant de présenter d'autres difficultés. C'est le cas notamment des demandes des personnes souffrant de la forme bulbaire de la SLA.

Etendue géographique des prises en charge

Les prises en charge des usagers du projet s'effectuent dans la plupart des cas à domicile. Il nous parait donc important de souligner le temps considérable que nos intervenants passent à parcourir les routes wallonnes étant donné l'étendue géographique de nos interventions.

En effet, pour intervenir chez un bénéficiaire habitant à Mouscron ou à Virton, nous devons parfois compter une journée complète uniquement pour cette personne.

Dans la mesure du possible, nous regroupons les prises en charges par secteur afin de gagner du temps dans les trajets.



Le graphique ci-dessus illustre nos propos. Vous pouvez y trouver la répartition de nos 89 dossiers en fonction du bureau régional.

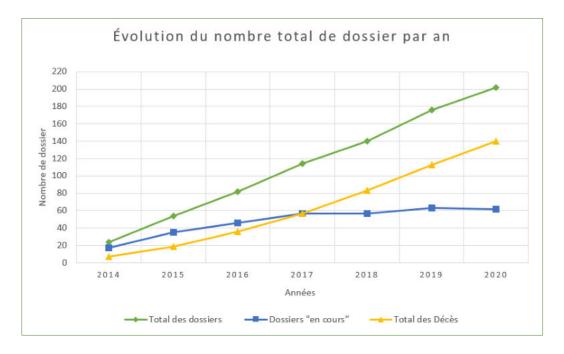
La région liégeoise est particulièrement bien représentée, nous l'expliquons par les collaborations que nous avons nouées au fil des ans avec différents partenaires particulièrement efficace dans l'orientation des patients dès le début de la maladie. Un travail de sensibilisation aurpès des professionnels des autres régions pourrait être effectué afin de permettre à plus de personnes d'accéder au service.

c. Bilan 2014 - 2020

Depuis la création du projet - en 2014 - nous avons suivi **202** personnes avec une augmentation d'environ **30** personnes suivies par année.

Notre service est de mieux en mieux connu, cela nous permet d'intervenir plus tôt et d'accompagner la personne plus longtemps dans le processus d'évolution de la maladie. Ce qui explique le nombre croissant de dossiers « en cours ».

Le graphique ci-dessous illustre le nombre total de dossiers pris en charge (décès + « en cours ») et le nombre total de décès depuis le début du projet ainsi que le nombre de dossiers « en cours » par an.



Nous constatons que le nombre de dossiers « en cours » se stabilise, équilibré par les dossiers clôturés. Dans nos prises en charge SLA, la clutore du dossier est principalement due au décès, nous en comptons depuis le début du projet (140), 27 sont survenus cette année. Nous constatons que ce nombre est également relativement similaire avec celui des autres années.

Collaborations et informations

Cette année encore, nous avons continué nos collaborations avec les différents professionnels (principalement les services de liaison) intervenant dans la prise en charge des bénéficiaires souffrant de SLA.

Comme toujours, nous insistons sur l'importance de rediriger toute personne passant par l'AViQ et présentant une SLA (ou maladie neurodégénérative rapide) vers notre service ou vers les différentes fonctions de liaison afin d'encadrer cette dernière, le plus tôt possible, dans l'évolution de sa maladie et ses besoins.

Association des Soins Palliatifs en Province de Namur (ASPPN)

Cette année, nous avons de nouveau renouvelé notre convention de collaboration avec l'ASPPN. Cette dernière permet aux intervenants du projet de bénéficier d'un lieu où exprimer leurs émotions face à la mort, de partager leurs questionnements, leurs craintes ou tout simplement leurs expériences.

En 2020, nous avons malheureusement pu organiser qu'une seule rencontre. Pour rappel, ces rencontres sont animées par une psychologue. Elle gère les questionnements autour de la fin de vie et apporte aux intervenants des outils et un soutien psychologique en cas de besoin. La participation au groupe de parole est volontaire et respecte le principe de confidentialité et de non jugement des propos.

Ce groupe est ouvert aux intervenants externes au CRETH qui partagent notre vécu, avec lesquels nous travaillons très régulièrement. Il s'agit des agents de liaison de la convention SEP – SLA issus du CNRF Fraiture et du CHU de Charleroi.

Nous envisageons de reconduire notre collaboration « Lieux de parole » en 2021.

Convention avec le Fonds Germanophone

La convention avec le Fond germanophone (Dienststelle für Selbstbestimmtes Leben) nous permet de prendre en charge les personnes souffrant de SLA domiciliées en Région germanophone.

Tout comme le fait l'AViQ, le Fond intervient dans l'achat de matériel ainsi que dans le personnel intervenant sur ces dossiers. Tout comme en 2019, cette année nous avons suivi 2 bénéficiaires germanophones.

Aide de l'Association Belge contre les Maladies neuromusculaires (ABMM)

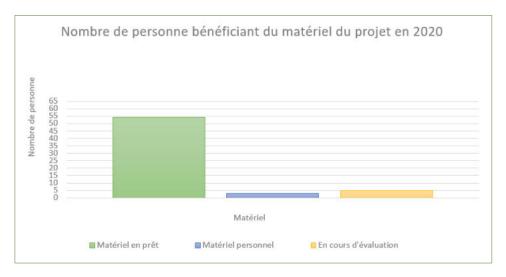
Grâce à un financement complémentaire de l'ABMM, nous avons pu prendre en charge cette année plusieurs personnes de plus de 65 provenant de la Région wallonne ou de Bruxelles-Capitale. Rappelons qu'actuellement, ce public ne peut prétendre à un remboursement ou un accompagnement dans le cadre de ce projet.

d. Matériel

D'année en année notre stock continue de se construire. Cependant, face à l'augmentation constante du nombre de dossier, ce dernier n'est toujours pas suffisant et nous oblige constamment à réaliser de nouvelles commandes. Nous observons également qu'une partie du matériel devient obsolète et doit, soit être mis à jour, soit être déclassé (voir annexe n°1). La durée de vie et le nombre de réemplois possibles varie fortement d'une aide technologique à l'autre. Une tablette sera bien plus vite obsolète qu'un pied de fixation dont l'utilisation peut se compter théoriquement en dizaines d'années.

<u>Prêt de matériel</u>

En ce qui concerne le matériel mis en prêt, sur les 62 dossiers « en cours » au 1er Décembre 2020 :



- 54 personnes bénéficient de matériel en prêt grâce au projet PA
- **5** personnes sont en cours d'évaluation
- 3 personnes sont accompagnées avec leur propre matériel

Réemploi

Reconditionnement du matériel

Lorsque la maladie évolue et que les capacités de la personne diminuent, notre équipe propose une autre solution, plus adaptée à la situation. Une fois l'aide technologique récupérée, cette dernière est reconditionnée afin d'être mise à la disposition d'autres personnes.

Cette année, **147** aides technologiques ont été reconditionnées et remises en prêt chez d'autres bénéficiaires, supprimant ainsi le délai d'attente.

Les aides les plus souvent réemployées depuis le début du projet sont :

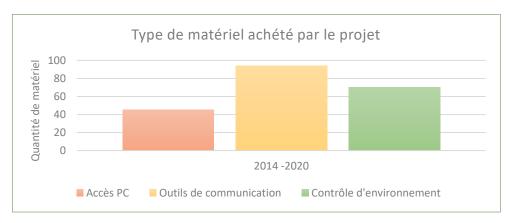
- Les systèmes Tobii 119 réemplois
- Les pieds de fixation **149** réemplois
- Les souris à la tête (headmouse, Quha Zono, joystick menton, ...) 48 réemplois
- Les tablettes avec application de communication ou accès contrôle environnement 79 réemplois

Vous trouverez en annexe (n°2) un tableau reprenant le coût et le nombre de réemploi de chaque outil.

Nouveau matériel

Type de matériel acheté

Depuis le début du projet, nous avons acheté **94** outils de communication dont 12 cette année ; **45** systèmes d'accès à l'ordinateur ou la tablette tactile – 5 cette année et **70** contrôles de l'environnement – 5 cette année. Le graphique ci-dessous illustre ces chiffres.



En plus de ces 3 grands types de matériel, nous avons effectué des achats de systèmes de fixation (22 cette année) ainsi que des contacteurs divers.

e. Fournisseurs

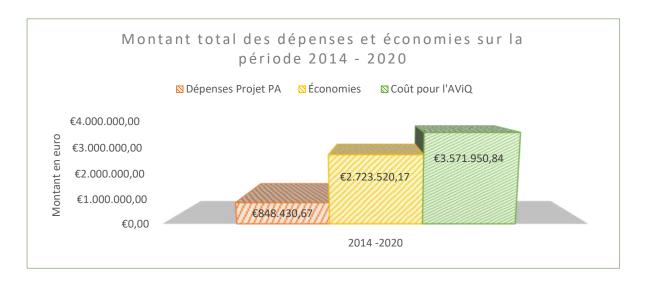
De même que pour les achats du CRETH, pour ce projet, nous ne voulons privilégier aucune société et mettons un point d'honneur à garder une totale neutralité par rapport aux différents distributeurs de matériel dédié au handicap. Néanmoins, nous constatons une forte présence de la firme « Mobility Concept » sur le marché. Cette situation s'explique notamment par une faiblesse de la concurrence à proposer les mêmes solutions et/ou prendre un temps trop important pour répondre à l'urgence des situations rencontrées dans le cadre de ce projet. Notons par ailleurs que cette place importante de la firme « Mobility Concept » ne se retrouve pas dans les achats CRETH hors du projet P.A.

f. Dépenses et économies

Cette année encore, nous souhaitons souligner le montant des économies que le réemploi du matériel nous a permis de faire. En effet, cette année nous arrivons à 2.723.520,166 € d'économie grâce au projet.

Depuis la mise en place de ce projet en janvier 2014, nous avons dépensé 848.430,67 € en achat matériel. Si les personnes prises en charge dans le projet PA étaient passées par la procédure classique d'aide matérielle individuelle, le coût pour l'AViQ aurait été de 3.571.950,836 €.

Le graphique ci-dessous illustre ces propos, soit le montant total des dépenses pour le projet ; le montant économisé grâce au réemploi du matériel et le coût total pour l'AViQ si le projet n'existait pas.



Cette année nous avons donc réalisé :

- Des dépenses, constantes, à hauteur de <u>200.000€</u>. Ce montant correspond au budget annuel qui nous est octroyé par l'AViQ pour l'achat de matériel ;
- Des économies à hauteur de 2.723.520,17 € grâce au réemploi du matériel le tableau récapitulatif du réemploi se trouve en annexe - ;
 Ce qui représente une augmentation de 622.165,306 € par rapport à 2019 (ancien montant 2.101.354,86 €).

IV. Le projet « Technologie, Autisme et Communication »

a. Rappel du projet



Pour rappel, ce **projet** initialement financé CAP 48, est **parti du constat que le schéma de fonctionnement du CRETH n'était pas adéquat dans** la prise en charge **des personnes porteuses d'un Trouble du Spectre Autistique** (TSA). En effet, le prêt s'effectuait sur une durée trop courte que pour tirer des conclusions sur la recommandation ou non d'une tablette en tant qu'outil de communication alternatif et augmentatif (CAA).

C'est pourquoi le CRETH a démarré le **projet** « **Technologie Autisme et Communication** » (**TAC**) qui **permet un prêt de tablette tactile pour communiquer** sur une période de 6 mois à un an.

Tout au long de ce prêt, des outils sont proposés aux parents et professionnels pour faciliter l'emploi et l'implémentation de la tablette de CAA : formations, tutoriels, mise en place d'objectifs, ...

Comme mentionné lors de notre précédent rapport d'activité, après quelques années passées à évaluer, tester et développer une méthodologie de travail propre à la prise en charge de ces dossiers, l'année 2020 a finalement permis l'implémentation de notre méthodologie « finale » au sein du CRETH.

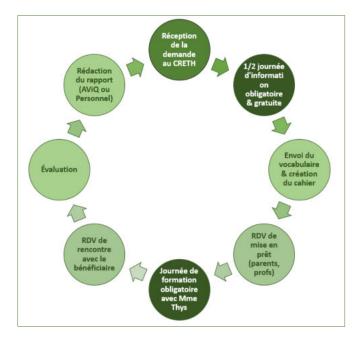
Dans les points suivants nous vous présenterons la méthode de prise en charge des dossiers « autisme et communication » mais également, les motivations qui nous ont amenées à changer de méthodologie.

b. Quelle méthodologie pour les dossiers « Autisme » en 2020 ?

Dans l'ensemble, cette nouvelle façon de procéder nous permet de gagner considérablement en temps et en énergie. En effet, désormais les informations sont centralisées et les porteurs de projet informés de l'implication que cela va leur demander avant de démarrer une mise en prêt. L'accent est d'avantage mis sur l'information et l'importance de la modélisation³ pour favoriser la réussite d'un tel projet. Cette procédure nous permet donc de « filtrer » les situations où le projet de CAA n'est pas suffisamment mûr.

³ La modélisation est une technique d'accompagnement à la mise en place d'une tablette de communication et consiste à pointer les pictogrammes d'une CAA pour soutenir le langage verbal adressé à une personne avec trouble de la communication verbale.

Le schéma ci-dessous vous illustre la méthodologie de prise en charge de ces dossiers :



- 1) Le parent et/ou le professionnel qui encadre le bénéficiaire porteur d'un TSA avec difficultés de communication complète et envoie un formulaire de demande d'intervention (FDI) spécifique pour les TSA. Ce formulaire est accessible en ligne, sur notre site internet. Mais il peut également être envoyé par mail ou par courrier postal.
- 2) Une fois le **FDI réceptionné**, la coordinatrice contacte le porteur de projet, qui a initié la demande, pour le convier à une **demi-journée d'information obligatoire et gratuite**. Nous demandons à cette personne de contacter les personnes référentes des autres milieux de vie du bénéficiaire afin d'également les inviter à cette demi-journée.

Lors de cette demi-journée d'information, l'intervenant du CRETH reprécise le rôle du CRETH et de l'AVIQ; évoque les différences entre les applications de communication et informe sur la méthode à employer pour implémenter un outil de communication à savoir : la modélisation. L'intervenant revient également sur l'importance du choix du vocabulaire à intégrer dans l'outil avant le prêt. Au cours de cette demi-journée, des exercices pratiques sont mis en place afin de faciliter la compréhension du concept de la modélisation ainsi que la recherche du vocabulaire nécessaire à une application de CAA. Au terme de cette demi-journée d'information, le porteur de projet est informé que le dossier de la personne qu'il représente ne sera ouvert que lorsque nous aurons reçu la liste personnalisée du vocabulaire à encoder dans la tablette.

3) Lorsque le vocabulaire est réceptionné, le dossier est ouvert administrativement au CRETH et est transmis à un intervenant. Celui-ci crée le cahier de communication et contacte ensuite le porteur de projet pour convenir d'une date de rendez-vous au CRETH. Si le porteur de projet ne nous a pas informés de sa préférence pour une des applications présentées lors de la demi-journée d'information et si rien dans le dossier ne nous permet de choisir telle ou telle application, nous nous dirigerons toujours vers une des deux applications robustes présentées à la demi-journée d'information.

- 4) Lors du rendez-vous au CRETH, l'intervenant présente le cahier créé, explique et forme le porteur de projet aux aspects techniques de l'application. Il revient aussi sur l'importance de la modélisation et explique comment s'y prendre. Une série d'objectifs précis (techniques et d'implémentation) à atteindre sont définis ensemble. Ce rendez-vous se fait sans le bénéficiaire afin d'optimiser la compréhension des informations données. En effet, ses capacités/son attitude ne conditionneront en rien le prêt de l'outil. Ce rendez-vous se fait individuellement parce que nous passons en revue avec le porteur de projet l'ensemble des messages personnels qui ont été encodés mais aussi parce que nous pouvons ainsi mieux adapter les explications techniques que nous donnons au niveau de compétence de notre interlocuteur.
- 5) Environ 2 mois après la mise en prêt de la tablette de communication, le porteur de projet (parent et/ou professionnel) doit à nouveau assister obligatoirement à une journée de formation (gratuite pour les parents, pas pour les professionnels). Cette journée est donnée par une logopède extérieure, Ornella Thys, spécialisée dans l'autisme, et porte sur la façon de mettre en place l'outil d'aide à la communication dans la vie de tous les jours (voir annexe n°3). La participation à cette journée se fait délibérément 2 mois après le début de la mise en prêt pour que les porteurs de projet aient le temps d'expérimenter eux-mêmes l'outil et sa mise en place à la maison ou dans le milieu de vie de l'utilisateur. Cette année, 5 dates de formation (3 dates pour les professionnels, 2 dates pour les parents) étaient fixées, mais en raison du contexte sanitaire, seules 3 formations ont pu se donner (1 pour les parents, 2 pour les professionnels).
- 6) Environ 1 mois après cette journée de formation, un rendez-vous est réalisé dans le milieu de vie de la personne avec le(s) porteur(s) de projets et l'utilisateur. Lors de ce rendez-vous, nous analysons ensemble ce qui fonctionne, ce qui donne des résultats, ce qui ne fonctionne pas et ce qui est difficile pour chacun. C'est le moment de refixer de nouveaux objectifs et de rediscuter ensemble de ce qui peut être fait pour se rapprocher d'une utilisation optimale de la tablette comme aide à la communication. Tous les deux mois, nous reprenons contact avec les différents porteurs de projet afin d'évaluer l'avancement du projet de communication.
- 7) Lorsque plusieurs semaines voire plusieurs mois se sont écoulés et que tout a été mis en place pour atteindre la meilleure utilisation possible de l'outil, un rendez-vous d'évaluation a lieu dans le milieu de vie de l'utilisateur si le prêt est concluant, au CRETH si le prêt ne s'est pas avéré concluant.

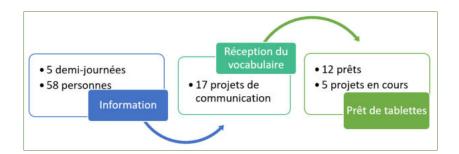
 Ce rendez-vous d'évaluation consiste en une discussion entre tous les acteurs du projet afin de récolter l'avis de chacun sur l'aide éventuelle que l'outil a apportée à l'utilisateur dans sa vie de tous les jours et sur l'utilisation que le bénéficiaire a fait de la tablette. Si les avis convergent vers l'idée que la tablette est utilisée adéquatement, nous essayerons d'observer le bénéficiaire utilisant sa tablette en situation écologique. Si une telle observation n'est pas possible, nous demandons des vidéos mettant en scène le bénéficiaire, son entourage et la tablette.
- 8) Un prêt concluant aboutit à un rapport d'évaluation accompagné d'un devis à destination de l'Agence. Un prêt non concluant aboutit à un rapport personnel relatant toutes les étapes de la prise en charge du dossier et est également envoyé à l'Agence. Dans le cas d'un prêt non concluant, les porteurs de projet sont informés qu'ils peuvent revenir vers nous ultérieurement quand ils le souhaitent.

c. Bilan de l'année

Au 1er décembre 2020, malgré le contexte sanitaire difficile, 5 demi-journées d'information ont été organisées au CRETH réunissant au total 58 personnes (35 parents et 23 professionnels) pour 33 dossiers différents. Il s'avère donc que pour beaucoup de dossiers, les parents viennent ensemble ou accompagnés d'un professionnel. Ce constat est encourageant étant donné que plus le nombre de personnes de l'entourage ayant été sensibilisé est élevé, plus la mise en place de l'outil a des chances de bien évoluer.

Suite à ces 5 demi-journées, seuls **17 porteurs de projets** (et donc 17 dossiers) **ont envoyé la liste de vocabulaire demandée**. Cela signifie donc que la moitié abandonne le projet en cours de procédure. Dans l'ancienne procédure, ces dossiers pour lesquels nous nous déplacions à plusieurs et qui aboutissaient souvent à un abandon étaient chronophages. Avec cette nouvelle procédure, l'investissement des porteurs de projet est conséquent dès le départ. Seuls les parents/professionnels réellement prêts à s'investir dans ce projet, exigeant en temps, continuent les démarches.

Sur les 17 dossiers ayant renvoyé leur liste de vocabulaire en 2020, **12 bénéficiaires ont la tablette en prêt**. Concernant les 5 autres dossiers, soit le porteur de projet a envoyé la liste de messages récemment et le cahier n'a pas encore pu être créé, soit la recherche d'une date de rendez-vous est en cours.



Notons que ces chiffres ne concernent que les bénéficiaires qui ont débuté la procédure en 2020. Beaucoup d'autres dossiers « autisme » ont démarré l'an passé sous l'ancienne procédure et bénéficient déjà d'un prêt de tablette longue durée. Actuellement, 29 tablettes de communication sont en prêt auprès de bénéficiaires porteurs d'un TSA.

Cette nouvelle procédure, nettement plus exigeante en termes d'investissement pour l'entourage, joue en quelque sorte le rôle de « filtre ». En effet, nous ne perdons plus de temps à courir après des dossiers dont l'entourage est peu ou pas motivé. Nous pouvons donc offrir un accompagnement et des conseils de qualité grâce à ce gain de temps.

L'économie, si elle est temporelle pour l'équipe du CRETH, est aussi certainement financière pour l'Agence. Les prêts à long terme permettant en effet de mieux mettre en évidence les projets ne tenant pas la route ou ne tenant pas sur le long terme, le nombre de recommandations de tablette comme aide à la communication sera inévitablement moindre. L'intérêt de cette nouvelle procédure est donc autant pour

l'Agence (économie financière), que pour le CRETH (moins de perte de temps), que pour le bénéficiaire (accompagnement et conseils de meilleure qualité).

d. Reportages vidéos sur l'autisme et la CAA

« Deux minutes pour mieux vivre l'autisme »

En avril 2019, le CRETH a contacté l'association « *Deux minutes pour mieux vivre l'autisme* » qui crée des vidéos accessibles en ligne ayant pour but de sensibiliser le public sur la problématique de l'autisme. Ces vidéos — accessibles gratuitement - mettent en scène des situations de la vie quotidienne avec des personnes porteuses d'un TSA. Elles apportent astuces et conseils pratiques pour les aidants d'enfants autistes.

Notre souhait était de réaliser une ou plusieurs capsules vidéos ludiques et vulgarisées abordant la CAA. Ceci a été réalisé dans le but d'être compris par le plus grand nombre d'aidants et de personnes proches d'une personne porteuse d'un TSA.

L'objectif de ces deux vidéos était d'illustrer la CAA ainsi que de changer les idées reçues et les fausses croyances liées à cette manière de communiquer. Pour toucher un vaste public, ces deux vidéos abordent la CAA sous différentes formes et pas exclusivement avec un support « high-tech ». Comme ces vidéos rentraient dans les missions d'information de l'association, cette dernière a entièrement financé le projet

Ces deux vidéos (« *Mettre en place un outil de communication* » et « *Comment aider Sam à communiquer* ? ») ont été finalisées et mises en ligne en janvier 2020 sur le site : https://deux-minutes-pour.org mais également sur le site internet du CRETH : https://creth.be/autisme/.

« Écran bien te fasse »

En septembre 2019, le CRETH a contacté l'ASBL « Télévision Du Monde⁴ » (TDM) afin de réaliser un reportage ayant pour but d'informer et de sensibiliser sur l'autisme et ses conséquences sur la sphère communicationnelle.

Au travers de ce reportage, nous souhaitions informer le public concerné sur les méthodes de CAA ainsi que sur leur pertinence. Mais aussi, questionner l'audience sur l'utilisation des technologies dans la communication auprès des personnes autistes.

Ce reportage, intitulé « Écran bien te fasse » a été diffusé en février 2020 sur la chaine de télévision belge « La Trois » par le biais de l'émission TAM-TAM.

Le CRETH a été un collaborateur à la création de ce reportage. Nous avons pu partager notre expertise en terme de CAA avec TDM et TDM nous a aidé à définir les objectifs, les angles et les intentions du reportage ainsi que les contours du scénario.

⁴ Maison de production audiovisuelle engagée aux côtés des acteurs associatifs et citoyens.

Grâce à cette vidéo et aux thèmes qu'elle aborde, nous avons pu :

- Informer et faire découvrir le travail du CRETH auprès des personnes en situation de handicap, mais également soulever les idées préconçues ou les peurs liées à un outil de CAA ainsi qu'à sa mise en place ;
- Valoriser l'intérêt de mettre en place ce genre d'outil le plus tôt possible afin de soutenir et permettre à l'enfant d'accéder à un mode de communication fonctionnel et robuste ;
- Mettre en évidence les points d'attention afin de garantir la mise en place d'une communication sur une tablette efficace ;
- Aborder le rôle de l'entourage pour faciliter la mise en place de l'outil de CAA. Et enfin, définir la modélisation au travers de situations écologiques.

V. La mission de formation du CRETH

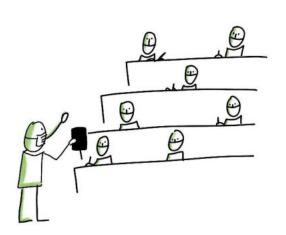
Donner des formations reste un excellent moyen de transmettre des compétences et de partager son expérience. Le CRETH compte parmi ses missions l'information et la formation des utilisateurs, de leur entourage et des professionnels concernés aux Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) afin de leur donner un maximum d'autonomie dans la gestion et l'utilisation des aides technologiques.

Cette année encore, nous constatons qu'il est nécessaire de proposer des formations aux paramédicaux et au corps enseignant entourant la personne en situation de handicap. L'apprentissage de ces outils complexes nécessite un accompagnement rigoureux par un professionnel ou un proche. Le CRETH offre, depuis de nombreuses années, des formations et des collaborations afin de pallier ce manquement et de partager ses connaissances acquises au fil du temps.

Ces formations ont également pour but de faire connaître le CRETH au plus grand nombre et de sensibiliser le public aux aides technologiques comme facilitateur au quotidien pour les personnes en situation de handicap.

Malheureusement cette année, la crise sanitaire a chamboulé la programmation et le déroulement de nos formations. Dans les paragraphes ci-dessous, nous vous citerons les formations qui ont tout de même eu lieu. Nous vous expliquerons également comment nous nous sommes réinventés pour continuer d'assurer nos missions de formation et d'information en période de confinement.

a. Formations données par le CRETH



Habituellement, nos formations sont programmées et réparties sur l'année civile. Organisées le plus souvent dans nos locaux, elles sont payantes afin de couvrir les frais d'organisation et les heures de prestations des intervenants qui les dispensent.

Cette année, afin de répondre aux mesures gouvernementales pour faire face à la crise sanitaire, nous avons dû annuler les formations qui ne pouvaient se dérouler dans le respect des règles sanitaires en vigueur.

Si la majorité a donc dû être annulée, quelques-unes ont néanmoins eu lieu, soit avant le confinement, soit

durant le second confinement et en respectant les mesures d'hygiène (limitation du nombre de participants ; distanciations ; port du masque et désinfection des mains et du matériel).

Ces dernières vous sont présentées ci-dessous :

 Formation continue « utilisation de l'ordinateur et de la tablette tactile pour pallier le handicap moteur et graphomoteur chez l'enfant dans l'enseignement » - Haute Ecole Léonard De Vinci – Parnasse ISEI

Cette formation, organisée en collaboration avec le Parnasse ISEI, permet de prendre connaissance des dispositifs adaptés aux besoins de la personne porteuse d'un handicap moteur et/ou graphomoteur afin de lui permettre de suivre sa scolarité en utilisant les nouvelles technologies (tablette ou ordinateur).

<u>Au programme</u>: mise en place d'une nouvelle technologie à l'école, établissement d'un projet individuel; tablette/ordinateur portable: avantages et inconvénients; périphériques d'accès adaptés; programmes et applications adaptés à ces deux supports; éléments constitutifs du poste de travail de l'étudiant (scanner, imprimante, protection, ...); exercices pratiques sur iPad et ordinateur Windows.

Formation « Grid for iPad » - à l'IRSA

A la demande d'une logopède de l'IRSA qui a acheté l'application de communication « Grid for iPad », nous sommes allés donner une formation pratique à l'utilisation de cette application.

Chaque participant a pu disposer de sa propre tablette et ainsi réaliser les exercices pratiques que nous avons montrés. Ces exercices visaient à pouvoir créer un cahier de communication de façon autonome : créer une page, modifier une case, insérer un lien sous une case, insérer des photos, etc. Nous avons également profité de cette journée pour échanger nos opinions à propos de cette application et des autres applications de CAA présentes sur le marché.

- 12^{ième} colloque CIRICU *« infirmité motrice cérébrale : intervention précoce » –* Centre de revalidation d'Inkendaal

A la demande du CIRICU, nous avons été invités à présenter, lors d'un atelier de 45 minutes, les aides techniques à la communication pour les enfants présentant une infirmité motrice cérébrale. Compte tenu de la problématique motrice de la pathologie, les différentes possibilités d'accès à ces systèmes ont également été abordées. Après l'exposé, les participants ont pu tester/toucher/expérimenter le matériel apporté.

Formation Cabergo « L'ordinateur à l'école : quel accompagnement en ergothérapie pour les enfants en situation de handicap ? »

Dans le cadre de la formation Cabergo74, les 2 et 3 mars, nous avons accueilli, dans nos locaux, deux ergothérapeutes françaises spécialisées dans l'utilisation de l'ordinateur à l'école. Au total, 17 personnes ont participé à ces deux jours. Cette formation, très technique, a permis aux participants de mieux connaître l'ordinateur et de pouvoir le personnaliser en fonction des besoins de l'enfant.

Étant donné l'importance du contenu et l'intérêt qu'elle suscite auprès des professionnels de terrain, le CRETH prévoit encore de fixer des nouvelles dates en 2021.

- Formation « Paralysie Cérébrale : le langage, la communication et l'alimentation dans une approche intégrée du développement » - Haute école Ilya Prigogine

Dans le cadre de son approche intégrée du développement, l'organisatrice du Fil Conducteur (centre de formation en éducation conductive) nous a invités à présenter à un public de professionnels divers (kinés,

ergos, logos, enseignants, éducateurs, etc.) les différentes aides techniques à la communication susceptibles d'aider les personnes affectées par la paralysie cérébrale. Après un rappel théorique, nous avons présenté les différents outils/applications de communication ainsi que les différents moyens d'accès adaptés.

- Formation aux systèmes d'exploitation iOS, Android et Windows - ASBL Média Animation @Namur Média Animation est une ASBL qui a pour but le développement d'une citoyenneté responsable à travers l'éducation critique du citoyen face à une société de la communication médiatisée. Cette ASBL organise périodiquement une formation de base en informatique/bureautique à destination des personnes reconnues handicapées et en recherche d'emploi. Dans un désir de faire évoluer cette formation en y incluant les tablettes tactiles et les smartphones, cette dernière s'est tournée vers le CRETH pour recevoir une formation sur les manières d'adapter ces nouvelles technologies au handicap. Trois matinées de formation ont été organisées pour eux, chacune détaillant un système d'exploitation différent (iOS; Android et Windows). Enfin, une dernière demi-journée nous a permis de leur présenter les aides technologiques et les possibles adaptations du poste de travail.

Formation « Mise en place d'une CAA et plus spécifiquement la tablette tactile de communication » Ornella Thys

Dans le cadre du projet TAC et en collaboration avec une logopède indépendante (Ornella Thys), le CRETH propose une formation à destination des professionnels et des parents entourant un public atteint de Trouble du Spectre Autistique (TSA). Le but de cette formation est de donner des pistes pour faciliter la mise en place d'une CAA, via une tablette tactile. Organisée en deux modules, le module 1 « Que devonsnous entrainer ? » permet de réactualiser les connaissances théoriques et d'établir un profil communicationnel du jeune. Mais également d'identifier des cibles d'entrainement et de faire un rapide tour d'horizon des outils de CAA. Tandis que le module 2 « Comment devons-nous entrainer ? » permet une préparation du terrain de la CAA, soit tout ce qui doit être fait en amont pour favoriser la réussite de l'implémentation d'un outil de CAA. Il permet également de revoir les notions de vocabulaire et opportunités de communication ainsi que les principes d'intervention.

Formation aux outils de Communication Alternative et Augmentative - Le Houppier

Cet établissement de soins résidentiels pour adultes avec un handicap mental – Le Houppier (Vervier) a demandé au CRETH d'organiser une formation sur les outils et la méthodologie de mise en place de la CAA pour leurs bénéficiaires. Il s'agissait d'une formation théorique et pratique de 6h à destination des éducateurs ; de l'ergothérapeute et la psychologue du centre.

Reprogrammation des formations

Comme mentionné plus haut, la crise sanitaire a malheureusement chamboulé la programmation et le déroulement de nos formations. La situation n'étant pas encore assez stable, nous ne sommes hélas pas en mesure de définir le calendrier 2021 des formations. Néanmoins, suite aux nombreuses demandes des professionnels de terrain, nous savons que les formations suivantes seront au programme l'année prochaine: Grid for iPad; Snap + Core First; Go Talk & My Talk; clavier caché; utilisation de l'ordinateur et

de la tablette tactile pour pallier le handicap moteur et graphomoteur chez l'enfant dans l'enseignement. Pour les autres, nous verrons si les demandes évoluent au cours des prochains mois. De plus, nous continuerons à réaliser des formations personnalisées sur demande.

b. Formation continue des intervenants du CRETH

Se former est un élément essentiel pour tout professionnel. Autant pour mieux comprendre et appréhender les défis quotidiens mais également pour améliorer ses compétences, mettre à jour ses connaissances et être reconnu comme expert dans le domaine des aides technologiques.

C'est pourquoi, tout au long de l'année, nos différents intervenants participent à des colloques, présentations ou formations afin de tenir leurs connaissances à jour et proposer une intervention de qualité.

Malheureusement, tout comme nos formations au CRETH, la majorité des formations; colloques ou salons organisés par d'autres organismes a été annulé. Notre équipe n'a donc pas eu la chance de participer à toutes les activités qui étaient programmées. Néanmoins, quelques-unes ont eu lieu avant le début de la crise sanitaire. Vous trouverez ci-dessous un résumé de ces dernières.

Salon School Education Transformation Technology (SETT)

Début mars, s'est tenu le salon SETT : un évènement gratuit pour tous les acteurs de l'enseignement. Ce salon, dédié à « l'enseignement à l'heure des nouvelles technologies », propose des conférences et des ateliers sur la place du numérique à l'école tant pour les professionnels de l'enseignement que pour les paramédicaux accompagnant des enfants en situation de handicap à l'école et leurs parents. A travers différents stands et conférences, nous avons pu observer des nouveautés et actualiser nos connaissances dans ce domaine.

Rencontre avec la société Wordline

En février 2020, des représentants de la firme Worldline – société qui développe des solutions de paiements innovantes – sont venus nous montrer leur nouveau terminal de paiement, plus accessible aux personnes en situation de handicap.

Ce terminal - doté d'un écran tactile, remplaçant l'actuel clavier numérique actuel, risque d'être moins accessible pour les personnes présentant une déficience visuelle. Cependant, selon les représentants, un module d'accessibilité est prévu, il permettra de gérer les contrastes et d'utiliser la synthèse vocale (via oreillette). La société se tourne vers le CRETH pour recevoir des avis d'utilisateur sur leurs terminaux et des retours quant à leur accessibilité.

Salon Batibouw

L'édition 2020 du salon Batibouw proposait, comme l'année précédente, un espace spécialement dédié à la domotique, la vidéophonie et l'interphonie. Cette visite fut à nouveau l'occasion de découvrir les dernières nouveautés et d'échanger avec les fabricants de l'accès à la domotique aux personnes en situation de handicap. L'utilisation d'enceintes connectées pour contrôler les systèmes



domotiques à la voix, proposées par la plupart des marques, fut l'occasion d'échanges enrichissants de part et d'autre.

c. Se réinventer

Les tutos du CRETH

Mis en ligne en avril 2020, « Les Tutos du CRETH » répondent à une demande de formations provenant de différentes personnes du secteur du handicap : professionnels en libéral, institutions, proches de la personne présentant un handicap, etc.



Durant les mois de février-mars et avril 2020, toute l'équipe du CRETH a réalisé de nombreux tutoriels sous forme de vidéos. Ces tutoriels ont pour objectif de permettre une meilleure connaissance technique des outils technologiques qui sont recommandés aux bénéficiaires. Actuellement, ces courtes vidéos reprennent plusieurs domaines :

communication, moteur, scolaire et paramètres d'accessibilité. Elles concernent certaines applications, logiciels ou appareils qui sont régulièrement utilisés par nos bénéficiaires. Afin qu'elles soient diffusées à un nombre élargi d'utilisateurs, celles-ci ont été mise en ligne sur la plateforme « YouTube » sous une chaine intitulée « les Tutos du CRETH » ainsi que sur notre site internet : http://creth.be/les-tutos/.

A la suite de la diffusion de ces vidéos, nous avons reçus de nombreux remerciements de bénéficiaires ou de leur entourage familial/ professionnel mais également des remerciements de la France et du Canada.

Depuis le mois d'octobre, en plus d'être disponibles sur le site internet du CRETH, ces 135 vidéos vont bénéficier d'une visibilité accrue grâce à notre partenaire français : l'Association des Paralysés de France (APFLab – le Hub) - https://lehub.apflab.org/tutos-videos-creth/.

VI. Fonctionnement du service en période de crise COVID

a. Aménagements

Le télétravail

Comme pour beaucoup d'autres entreprises, le confinement du 13 mars 2020 a fortement impacté notre façon de travailler. En effet, pendant de longs mois, le télétravail est devenu la norme. Certains de nos intervenants avaient déjà eu l'occasion de recourir au travail à domicile. Cependant, il s'agissait de moments définis à l'avance pour, par exemple, éviter des déplacements inutiles avant ou après un rendez-vous proche de leur domicile.

La situation du printemps dernier était donc d'une toute autre ampleur. Heureusement, une majorité de nos travailleurs disposait déjà - dans le cadre de leurs fonctions - d'un ordinateur portable et d'une connexion à distance avec le serveur du service.

Néanmoins, ce sont tous les pôles du service (intervenants ; secrétariat ; comptabilité et direction) qui ont dû rapidement faire face à cette situation nouvelle. En quelques jours il a fallu réorganiser l'agenda, déprogrammer et rembourser les formations prévues. Mais également réaliser un travail d'information à destination de nos bénéficiaires, des familles, des professionnels et autres services. Un message sur notre ligne téléphonique permettait à nos interlocuteurs de nous contacter en cas d'urgence via un numéro de GSM. Enfin, afin de maintenir le lien entre les différents membres de l'équipe, une réunion via vidéoconférence était organisée chaque semaine.



Dès la mi-mars et jusqu'à la fin du mois d'avril, nous avons constaté que la plupart des personnes - bénéficiaires ou professionnels - annulait leur(s) rendez-vous avant même d'être contactés par nos intervenants. Dans un même temps, les prêts de matériel « en cours » étaient prolongés jusqu'à la fin du premier confinement tandis que les débuts de mises en prêt ont, quant à elles, été reportées.

Soulignons toutefois que dans le cadre des dossiers « Prêt Accompagnement », nous avons continué de gérer les nouvelles demandes et le dépannage des usagers, en étant particulièrement réactifs pour les situations d'aide à la communication.

Cette première période de confinement fut surtout l'occasion de clôturer les dossiers en retard, mais également une opportunité de s'atteler aux projets que nous avions reportés faute de temps (mise à jour du site internet, création de capsules vidéo, didacticiels, etc.). Ces projets « de fond » ont d'ailleurs comblé les demandes de formation de la part de professionnels (particulièrement des logopèdes) qui, n'ayant plus de travail de terrain, avaient du temps pour se former, se mettre aux technologies, à la communication alternative, etc.

2^{ième} confinement

A partir du 26 octobre nous avons à nouveau dû privilégier le télétravail. Cependant, contrairement à la 1^{ière} période nous avons décidé de maintenir une permanence téléphonique dans nos bureaux mais également de permettre un travail en présentiel tout en limitant fortement la présence de nos travailleurs.

En effet, il nous semblait impossible de reporter à nouveau les périodes de prêt, les évaluations et les clôtures de dossiers. De cette manière, nous avons pu continuer à assurer nos rendez-vous au CRETH ou dans le milieu de vie de la personne tout en respectant toutes les directives sanitaires en vigueur.

Durant ces périodes, c'est majoritairement le travail avec les institutions et structures de soins qui nous a demandé le plus d'adaptations. En effet, chacune ayant ses propres règles pour l'accueil de personnes extérieures, certains dossiers ont pris du retard faute de rencontres possibles.

Nous avons également, pour certains suivis de dossiers, effectué des entretiens téléphoniques ou en visioconférence afin de limiter au maximum les rendez-vous en présentiel, même si nous n'avons jamais dérogé à notre règle de ne rédiger un rapport que pour des personnes que nous avons vraiment rencontrées.

Cette année exceptionnelle nous a donc demandé beaucoup de flexibilité et d'adaptation. Elle nous a également permis de diversifier nos méthodes d'intervention et de communication auprès des bénéficiaires de notre service.

Les règles sanitaires

Comme mentionné plus haut, dès le vendredi 13 mars une réorganisation du service s'est imposée à nous. En quelques jours, et grâce à un kit de base reçu de l'ONG « Hôpital sans Frontière », nous avons pu être équipé du matériel médical indispensable à la poursuite de nos missions (masques, gel hydro alcoolique, casaques, visières, gants, ...).

En effet, nous ne pouvions en aucune manière nous permettre une fermeture complète du service. C'est pourquoi, afin de respecter les mesures de sécurité édictées par le Conseil National de Sécurité, les précautions suivantes ont été prises :



- Mise en place du travail à domicile pour les missions qui s'y prêtent et en accord avec la direction ;
- Report des rendez-vous non urgents avec les bénéficiaires lors du premier confinement, rappel des règles d'hygiène lors du second ;
- Pour les urgences (entre autres PA) lors du premier confinement il a été demandé à chacun de respecter scrupuleusement les mesures de sécurité et de s'équiper du matériel adéquat mis à disposition;

- Accès VPN au réseau afin de permettre une connexion du domicile (pour les membres de l'équipe qui n'étaient pas encore dotés de cette connexion) ;
- Mise en place de l'application Webex Teams comme outil de communication et de maintien du lien entre les membres de l'équipe ;
- Report ou annulation des formations, colloques, conférences et autres manifestations lorsque les règles d'hygiène ne pouvaient être appliquées ;
- Report des réunions non urgentes. Pour les réunions qui devaient être maintenues, nous avons privilégié les visioconférences.

Au mois d'avril, nous avons été contactés par United For Belgium⁵ qui nous proposait de leur remettre un devis pour le matériel sanitaire nous faisant défaut. Nous avons donc bénéficié de 2.265€ afin de nous fournir de tout le matériel nécessaire pour équiper les 18 membres de l'équipe et même de prévoir un léger stock.



Parallèlement, les documents (affiches A3, A4) reçus de la médecine du travail nous ont permis de mener une sorte de campagne d'affichage au sein même de nos locaux (nombre de personnes autorisées dans une salle de réunion, dans la cafétéria, ... mesures d'hygiène de bases dans les locaux sanitaires, sens de circulation dans les couloirs, etc.).

Dès la phase de déconfinement, et au fur et à mesure des informations reçues concernant l'évolution des mesures de sécurité, nous avons pu reprendre nos marques au sein même de nos locaux, et élargir le champ des rendez-vous bénéficiaires, dans le respect de la distanciation physique toujours de rigueur.

Les vacances annuelles du personnel ont facilité le passage de l'été dans une ambiance plus légère mais sécure, tant pour les membres de l'équipe que pour nos bénéficiaires. Nous envisagions alors une rentrée scolaire sereine.

Dès octobre, les signes d'une deuxième vague se sont précisés. Forts de notre précédente expérience, nous avons tiré parti de celle-ci pour une remise en confinement et un report de nos activités collectives et communautaires tout en permettant une présence ponctuelle de chacun au service afin de maintenir nos missions envers nos bénéficiaires et éviter à nouveau les reports de prêts de matériel ou les reports d'évaluation.

Notons également que le service d'accompagnement le SATIH, SAC agréé, a reçu en juillet et en septembre, deux livraisons de masques chirurgicaux.

Les stocks de matériel ainsi constitués nous permettront d'assurer nos missions durant les prochains mois tout en respectant les consignes de sécurité.

⁵ ASBL de droit belge qui recueille les dons des entreprises, des organisations et des particuliers, afin de soutenir le financement de projets d'intégration sociale, lancés par des associations caritatives locales.

VII. Divers

a. <u>Les solutions domotiques</u> – *comparaison entre systèmes filaires et non-filaires*

Les experts électriciens, domoticiens, intégrateurs domotiques avec lesquels nous sommes en relation au CRETH sont unanimes pour dire que les systèmes filaires sont plus fiables que les systèmes sans fil. En effet, ces derniers sont plus sensibles aux perturbations dues aux ondes émises par d'autres appareils sans fils présents dans l'environnement (ordinateurs, smartphones, tablettes, décodeurs, ...).

Ces experts s'accordent également sur le fait que les installations filaires conviennent principalement pour de nouvelles constructions (maison complète ou extension) ou pour des rénovations qui nécessitent de recabler l'installation électrique.

Parmi les solutions domotiques filaires, celles que nous rencontrons le plus souvent dans nos dossiers au CRETH sont les marques NIKO, LEGRAND/BITICINO, KNX. Ces trois-là sont bien implantées sur le marché belge et se rejoignent sur de nombreux aspects. De ce fait, c'est souvent l'électricien en charge des travaux qui influence le choix de la marque, selon ses compétences et sa connaissance du produit.

Parmi toutes ces marques, KNX est le système le plus modulable. Il s'agit d'un « standard domotique » compatible avec de nombreuses autres marques. Ce qui permet de combiner différents produits provenant de multiples fabricants et d'élargir le choix des appareils (interrupteurs, télécommandes, contacteurs, applications de gestion...). La solution se trouve alors au plus proche des besoins de l'utilisateur.

Les trois marques précitées ainsi que la solution Soline (Homebased) - que nous recommandons également - proposent aussi de la domotique sans fil. Ces dernières fonctionnent notamment par radio-fréquence et/ou grâce à l'internet (objets connectés). Il est alors possible d'éteindre ou d'allumer plusieurs points lumineux simultanément, ou de verrouiller/déverrouiller la porte d'entrée de la maison au moyen d'une seule pression sur un contacteur sans fil.

Il est également possible d'effectuer ces mêmes actions au moyen de commandes vocales par l'intermédiaire d'une enceinte connectée à l'internet (Google Home, Amazon Echo, Apple HomePod) grâce à leur assistant vocal respectif (Google Voice, Alexa, Siri).

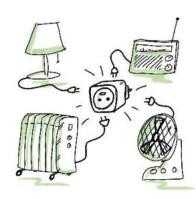
Toutefois, selon les experts cités plus haut, utilisés seul, les objets connectés ne sont pas suffisamment fiables pour permettre aux personnes dépendantes de la technologie d'agir seules sur leur environnement afin de réaliser leurs activités, participer à la vie en société et assurer leur sécurité. Il est dès lors possible de combiner différents systèmes afin de pallier aux risques d'interférences ou de perturbation de connexion internet.

Nous pensons que les contrôles d'environnement adaptés, restent dans ces cas-là, des solutions privilégiées. En effet, en combinaison avec la domotique (plusieurs d'entre eux sont compatibles). Ils permettent d'élargir le champ des activités dans des conditions de sécurité améliorée. Leur solidité et le service après-vente assuré par les firmes qui les commercialisent garantissent une fiabilité supplémentaire à l'installation. Toutefois, ces combinaisons de systèmes destinées à compenser le handicap engendrent bien souvent un surcoût. Ces frais constituent des dépenses supplémentaires liées au handicap.

b. Les objets connectés – collaboration avec l'asbl Solival

A côté des solutions domotiques classiques sont apparus depuis quelques années les objets connectés, parfois aussi appelés objets intelligents.

Souvent commandés à partir d'une tablette ou d'un smartphone, ils sont devenus des outils pouvant participer à l'amélioration de l'autonomie des personnes en situation de handicap.



En juin 2020, nous avons été approchés par l'ASBL Solival afin de les aider à mieux connaître ces solutions technologiques pouvant intervenir dans l'aménagement du domicile.

Un projet pour développer des fiches et vidéos sur ces nouvelles solutions a été remis par Solival auprès de la section bruxelloise de CAP 48.

Le projet présenté ci-après sera développé de 2020 à 2023.

Objets connectés et autonomie

Les objets connectés ou objets intelligents prennent progressivement une place importante dans notre quotidien. D'après les spécialistes, ils seront de plus en plus présents dans les années à venir jusqu'à modifier nos habitudes de vie. Ces objets connectés sont accompagnés et pilotés par des assistants toujours plus élaborés et deviennent des solutions particulièrement intéressantes pour les personnes en perte d'autonomie.

La production et la distribution de ces objets à grande échelle permettent dès aujourd'hui d'imaginer des solutions pour améliorer la qualité de vie de la personne. Cela permet de respecter un coût raisonnable, souvent sans commune mesure avec la domotique classique.

Cependant, nos services (Solival & CRETH) observent qu'encore peu de personnes pensent à ces solutions quand elles se retrouvent en situation de perte d'autonomie.

Différentes raisons peuvent être mises en avant : méconnaissance des possibilités offertes ; crainte face aux nouvelles technologies ; difficulté de maîtrise de la compatibilité des objets et des systèmes entre eux ; perplexité quant à la plus-value spécifique pour les personnes en perte d'autonomie ; etc.

Une nouvelle fracture numérique augmente le risque que ces objets ne se retrouvent qu'entre les mains des plus « geek » d'entre nous.

Au travers de fiches et de capsules vidéo, nous souhaitons démystifier ces objets, en mettant en avant leurs fonctions utiles dans le quotidien de la personne en perte d'autonomie.

La participation d'usagers directement concernés par l'utilisation de ces technologies est au centre de cette démarche financée par CAP 48.



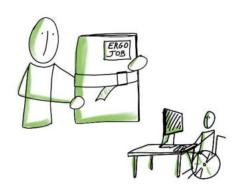
c. <u>iPad et inclusion scolaire</u> – *création d'un livre numérique en partenariat avec* « *Anaïtis Training Center* »

Anaïtis Taining Center est le partenaire formation pour Apple en Belgique et a déjà édité, sur la plateforme « livre-iBooks » plusieurs ouvrages sur l'utilisation des tablettes et ordinateurs de la marque. Ayant découvert le travail du CRETH et plus particulièrement des fiches du site www.lestactiles.be , une demande de collaboration dans la constuction d'un ouvrage sur l'utilisation de la tablette dans le cadre scolaire a été effectuée. Le CRETH développera principalement les aspects liés aux paramétrages d'accessibilité et aux périphériques pouvant faciliter l'accès à ce type d'outil pour les personnes en situation de handicap.

d. L'adaptation du poste de travail – les dossiers « Ergojob »

Pour rappel, le projet Ergojob est un projet européen qui – depuis 2009 - vise à promouvoir l'adaptation du poste de travail de personnes en situation de handicap.

Deux ergonomes rencontrent les travailleurs en situation réelle de travail afin de proposer des aménagements, répondant au plus près aux besoins du travailleur et de l'entreprise. Lorsque cela s'avère nécessaire, ils font appel à notre service afin de recourir à notre expertise.



Le CRETH continue à être un membre actif du réseau Ergojob et ce depuis 2010. L'emploi des personnes porteuses d'un handicap et l'adaptation du poste de travail restent effectivement un des terrains d'actions de notre service.

Il faut noter que les demandes d'adaptations de ce type nous arrivent généralement via les ergonomes du réseau (ces dernières ne sont donc pas comptabilisées dans les statistiques du CRETH) Une collaboration importante est donc présente lors du suivi de ce type de demande. En effet, la confrontation d'idées venant de professions et de services différents permet un

échange constructif et une réelle plus-value pour le bénéficiaire de l'intervention.

Cette année, nous avons reçu 12 nouvelles demandes d'adaptation du poste de travail. 11 demandes ont également été clôturées. Le nombre de demandes a tendance à se stabiliser depuis quelques années.

Un certain nombre de demandes d'adaptation du poste de travail nous parviennent également via l'aide individuelle. Nous devons constater que cette dernière voie reste la plus fréquente.

De manière générale, les demandes d'adaptation portent surtout sur l'accès à l'ordinateur et le téléphone fixe.

e. <u>La reconnaissance vocale</u> - *Recherches et comparaisons des logiciels disponibles* sur le marché

Les systèmes de reconnaissance vocale ont connu un véritable essor ces dernières années. Ecrire du texte par le biais de sa voix que cela soit sur son smartphone ou via son ordinateur est devenu assez courant. Les reconnaissances vocales sont en constante évolution; si bien que ces systèmes s'améliorent de jour en jour. Néanmoins, une distinction est à faire entre les systèmes de reconnaissance vocale, que nous étudierons ici, et les assistants vocaux (Alexa, OK Google, Siri, etc.) que nous n'aborderons pas.



A travers cette recherche, nous avons souhaité réaliser un état des lieux des systèmes de reconnaissances vocales existants sur le marché actuellement. En effet, nous recevons de nombreuses demandes de la part de nos bénéficiaires concernant ces systèmes que cela soit dans le cadre scolaire ou dans le cadre professionnel.

Procédure de comparaison

Afin de tester et avoir une base de comparaison pour ces différents systèmes de reconnaissance vocale, nous avons choisi de mettre en place une procédure.

Cette étude a donc été réalisée dans certaines conditions : le locuteur était installé à 30-40cm devant l'outil informatique et ce, dans un environnement calme et silencieux. Trois textes ont été donnés aux locuteurs pour réaliser le test.

Le matériel utilisé était performant et actuel. Les dernières mises à jour du système d'exploitation (OS), des logiciels et des applications avaient été réalisées. Un micro de table a été utilisé lorsque celui-ci était nécessaire (notamment pour la dictée sur l'ordinateur portable). La mise en place d'un micro sur une tablette Android et iOS n'améliore pas significativement la reconnaissance lors de la dictée de texte. Le micro de l'appareil a donc été utilisé.

La lecture de ces textes a été réalisée par 5 locuteurs différents à une vitesse correcte (ni trop lente, ni trop rapide) avec une articulation correcte et non soutenue.

Ces trois textes ont été définis auparavant. Ces textes ont été choisis afin qu'ils incluent des mots simples, des mots plus complexes, des homonymes, des nombres et des signes de ponctuations. Entre chaque paragraphe, la fonction « à la ligne » ou « nouveau paragraphe » était énoncée par le locuteur.

Logiciels testés

Le choix des systèmes de reconnaissance vocale s'est basé sur nos recherches dans la littérature et sur l'état de nos connaissances. Cette liste n'est pas exhaustive. En effet, il existe une multitude de logiciels présents sur le marché.

Un de nos critères de choix a été la gratuité du système. En effet, il nous a semblé important de tester des systèmes gratuits et donc plus accessibles pour tout un chacun. Le seul logiciel payant qui a été testé est le logiciel « Dragon Home » qui fait office de référence sur le marché actuellement.

Nous avons choisi de tester et de classer ces différents outils selon leur système d'exploitation : Windows (Dragon Home ; Saisie vocale de Google ; Speechnotes ; Dictate ; Reconnaissance vocale de Windows), Android (Saisie vocale de Google ; Transcription instantanée ; Speechnotes) ; iOS et MacOS (Saisie vocale de Google ; Dictée vocale ; Speech-to-text). Cela permettra de choisir le système de reconnaissance vocale en fonction du système d'exploitation utilisé par le bénéficiaire.

Conclusion

Les reconnaissances vocales sont en constante évolution. Ces systèmes s'améliorent de jour en jour. Néanmoins, des erreurs sont toujours présentes et cela ne pallie donc pas encore totalement la dactylographie. Une relecture des écrits et une correction sont souvent nécessaires. L'utilisateur aurait-il donc un gain de temps, d'énergie et un meilleur rendement lors de l'utilisation de la reconnaissance vocale ?

Cette étude ne vise pas la recommandation d'un seul logiciel de reconnaissance vocale. Le choix doit être réalisé en fonction de l'utilisateur, de ses difficultés et de ses habitudes de vie. De plus, il est conseillé que ce choix soit réalisé après un testing en situation écologique. En effet, nos tests ont été réalisés en condition « laboratoire » et ne représentent pas toujours les situations dans lesquelles l'utilisateur pourrait se retrouver lors de l'utilisation de ce type de logiciels.

Pour une bonne utilisation de ces reconnaissances vocales, notons qu'il est toutefois important de parler de manière claire, lente et avec une bonne articulation. Il faut également éviter de bafouiller et d'hésiter lors de la dictée. Parler dans un environnement calme et silencieux permet également une meilleure reconnaissance.

VIII. Conclusion

En cette fin d'année 2020, il est difficile de prédire ce qui nous attend dans les prochains mois. Cependant, nous savons déjà qu'il faudra patienter encore quelques temps avant de pouvoir reprendre notre mode de fonctionnement classique, et plus particulièrement nos missions collectives, nos formations et nos participations aux divers colloques, ...

Malgré tout, cette année a permis à de nombreuses personnes en situation de handicap et à de nombreux professionnels de découvrir les possibilités qu'offrent les technologies numériques, et ce particulièrement lorsque le contact physique a dû faire place à la distanciation sociale.

Les formations mais également l'accompagnement, le diagnostic et le suivi à distance (en ligne) sont devenus des réalités concrètes. L'explosion des achats en ligne est d'ailleurs une parfaite illustration. Il n'est pas de notre ressort de juger cette évolution comme étant positive ou négative. Néanmoins, nous devons faire en sorte que les personnes en situation de handicap soient capables de vivre ces changements avec un maximum d'indépendance et d'autonomie.

En effet, permettre l'accès aux outils numériques reste plus que jamais un enjeu de citoyenneté et les aides individuelles à l'intégration sont indispensables pour faire face à ce dernier. Cet accès fait également partie de la notion de qualité de vie nottamment pour les personnes dont la mobilité est fortement impactée par le handicap/la maladie, comme la plupart des usagers du projet « *Prêt Accompagnement* ». Durant cette pandémie, la technologie a souvent été leur seule façon d'avoir des contacts au-delà des personnes vivant sous le même toit.

Pour finir, nous souhaitons souligner que la clotûre de l'année et, tout particulièrement, l'intervention auprès des bénéficiaires du projet « *Prêt Accompagnement* » n'aurait pas été possible sans l'intervention financière de l'ABMM. Cette dernière nous a, une fois de plus, permis d'effectuer une partie des achats nécessaires à l'autonomie et l'indépendance des personnes atteintes de maladies neuro-dégénératives, qui ne pouvaient attendre l'arrivée de la subvention fin novembre.

En effet, le CRETH faisant l'objet d'une initiative spécifique à remettre annuellement, sans tacite reconduction nos subventions annuelles arrivent très (trop) tardivement. Pour l'année 2020, les premières avances nous avaient été versées fin novembre 2020, ce qui ne facilite pas notre gestion journalière. Nous espérons donc que la situation sera plus commode en 2021, et surtout une moins grande source de stress au niveau financier.

Demain ne sera pas comme hier. Il sera nouveau et il dépendra de nous. Il est moins à découvrir qu'à inventer. (Gaston Berger)

Liste des annexes :

<u>Annexe n°1</u>: liste du matériel hors d'usage 2014 – 2020

<u>Annexe n°2</u>: tableau du coût et du gain de réemploi du matériel P.A.

<u>Annexe n°3</u>: formation Ornella Thys

Liste du matériel hors d'usage 2014 - 2020

Nom_Materiel	Prix_TVAC
Alimentation pour Tablette FRE 1	428
AppleWatch 01	499
Bras de fixation Tablette Ram Mount + Magic Arm 1	468
Centrale d'appel urgence GSM	250
Centrale d'appel urgence GSM 2	250
Contacteur Microlight 3	69
Enceinte bluetooth 2	45
Enceinte BT DIVOOM 02	60
KIKOZ Féminin 02	100
Oreillette JABRA 02	186
Pied de micro 3	780
Récepteur ON/OFF IR 3	125
Récepteur ON/OFF IR 5	125
Smartphone Samsung S5 3	258
Sonnette BJ Alarm 8	102
Sonnette HoneyWell 2	182
Tablette Samsung Galaxy Tab S 8 pouces	450
Tablette Samsung Tab S2 9,7 LTE + Coque n° 2	625
TABLETTE WINDOWS 1	1630
TABLETTE WINDOWS 4	1630
Téléphone IR Siemens	1500
TOTAL matériel hors d'usage	9762 €

Tableau du coût et du gain de réemploi du matériel P.A.

Matériel	Prix unitaire	Réemploi	Gain
Alimentation Tablette FRE	362,39	10	3623,9
Amplificateur de voix	199	6	1194
Applewatch	499	1	499
Babyphone Motorola (système appel)	59	4	236
Base de fixation Rehadapt pour FRE	109	16	1744
BJ Chin - joystick menton	763	3	2289
BJ Control + (BJ259)	647	16	10352
BJ Control 6	184	1	184
BJ Control Pro	532	4	2128
BJ Control USB	365	6	2190
Blue2Switch	280	4	1120
Bouton émetteur Z-Wave	83	1	83
Box domotique JeeDom	910	2	1820
Bracelet métacarpien	26	13	338
Bras de fixation DAESSY pour FR	1364,77	2	2729,54
Bras de fixation DAESSY pour Tablette sur FR	2164,77	1	2164,77
Bras de fixation Joy Magconnect (iPad)	256	4	1024
Bras de fixation Joy multitablette	314,95	7	2204,65
Bras de fixation Joy pour smartphone	329,02	8	2632,16
Bras de fixation Joy pour windows surface	256	2	512
Bras de fixation Manfrotto	324	3	972
Bras de fixation Rehadapt de table pour	324	J	372
EyeMobile	865	2	1730
Bras de fixation Rehadapt FRE pour tablette	435	22	9570
Bras de fixation Rehadapt pour smartphone	398	3	1194
Bras de fixation tablette RamMount + MagicArm	468	10	4680
Bras de fixation Tobii Rehadapt pour FR/FRE	1085,44	16	17367,04
Centrale d'appel urgence gsm	250	2	500
Clavier guide doigt	250	3	750
Clavier mini + touchpad	49	2	98
Clavier mini BT Logitech	49	2	98
Clavier mini Cherry	279	1	279
Contacteur buddy button	82,28	17	1398,76
Contacteur buddy button sur flexible	212,54	11	2337,94
Contacteur Buddy Button sur pied	264	3	792
Contacteur finger button	187,5	9	1687,5
Contacteur Logitech	10	2	20
Contacteur logitech sur bras de fixation	285	7	1995
Contacteur microlight	90,25	11	992,75
Contacteur microlight sur flexible	383,62	17	6521,54
Contacteur microlight sur magicArm	404,26	2	808,52
Contacteur monté sur flexible sur pied de micro	350	4	1400

Contacteur musculaire	681	6	4086
Contacteur PIKO	68	14	952
Contacteur sans fil	96	4	384
Contacteur sensitif platine sur flexible	237,02	7	1659,14
Contacteur Specswitch sur flexible	208,72	14	2922,08
Contacteur specswitch sur flexible long	348,48	13	4530,24
Contacteur specswitch sur MagicArm	209	2	418
Contacteur Specswitch sur sangle	82,28	16	1316,48
Contacteur string switch	95	1	95
Contacteur Touch Contact sur flexible +			
MagicArm	529	6	3174
Contacteur twister sur flexible	175,45	10	1754,5
Contacteur twister sur flexible + MagicArm	254	8	2032
Contacteur twister sur flexible long	297,05	3	891,15
Coussin BookSeat	31	3	93
Coussin ordinateur belkin	38	3	114
Coussin support tablette iBeani	29	4	116
Easy Mouse	489,75	4	1959
Emetteur de sonnette DI-O adapté	85	24	2040
Enceinte Bluetooth	50	15	750
Harnais Otterbox	53,99	9	485,91
Headmouse Extrême	1200	15	18000
Hook Switch Access	250	6	1500
Housemate Lite	1113,68	5	5568,4
Housemate Pro	2200	14	30800
interface iOS AMAneo Bti	471	3	1413
iPad avec app Proloquo	573,95	12	6887,4
iPad mini	568,99	8	4551,92
iPad Pro	905	2	1810
Iphone 6 +	633	2	1266
iPhone 6S	489	3	1467
iPhone XS	879	2	1758
iPod Touch	388,98	3	1166,94
Joystick N'Abler	278	1	278
KIKOZ	100	27	2700
Liseuse numérique PocketBook	132	2	264
Logitech Harmony	210	4	840
Macbook Pro	702	2	1404
Megabee	775,43	5	3877,15
Micro-casque USB	70	2	140
Mini-joystick sur plastron USB	1230	1	1230
Mobi 2	7 500 €	3	22500
Mobi 2 avec Headmouse	10017,26	8	80138,08
Module Bluetooth FRE	714	24	17136
Pavé tactile Mac	149	2	298

DOF . C.	2500	-	42500
PC Eye Go PC Portable avec communicator 5	2500 1259	5	12500 5036
Pied à roulettes Rehadapt	1160,7	64	74284,8
Pied à roulettes Rehadapt Pentalock	1134	19	21546
Pied de micro pour fixation tablette	780	13	10140
Pied de table DAESSY	689	8	5512
Pied de table BALSST	453	4	1812
Pied Rehadapt L3D	516	5	2580
Pied sur roulettes DAESSY et noix de fixation	703,416	36	25322,976
Prise Z-Wave	105	4	420
Quha sento	318	3	954
Récepteur de prise RF BJ	136	12	1632
Récepteur ON/OFF IR	125	11	1375
Récepteur sonnette Di-O	110	34	3740
Repose poignet Kensington	20	3	60
Repose-bras jumborest	76	6	456
Repose-bras Ergorest	270	6	1620
serrure Nuki	650	3	1950
Smartphone Acer Liquid	151	12	1812
smartphone Lenovo	100	8	800
Smartphone samsung A5	268	7	1876
smartphone samsung A7	249	2	498
Smartphone Samsung S5	274,48	5	1372,4
Smartphone samsung S6	274	11	3014
Smartphone samsung S7	439	3	1317
smartphone Samsung S8	584	1	584
Soline 2,0	5082	1	5082
Sonnette BJ Alarm	101,64	24	2439,36
Sonnette d'appel DIO	110	4	440
Sonnette d'appel Honeywell	181,5	3	544,5
Sonnette Friedland avec accès contacteur	455,14	21	9557,94
Sonnette portable Profile	84	5	420
Souris handshoe	156	2	312
Souris Quha Zono	1191,85	30	35755,5
Support Rehadapt tablette	175	24	4200
support smartphone Permobile	89	3	267
Support smartphone Rehadapt	179	4	716
Support tablette/smartphone SOSPENDO	51	4	204
Table de lit	245,46	12	2945,52
tablette samsung A6	240	6	1440
Tablette Samsung Tab A	300	11	3300
Tablette Samsung Tab A 2016	305,37	8	2442,96
Tablette Samsung Tab A 7 pouces	237,05	4	948,2
Tablette Samsung Tab S 8pouces	339	4	1356
tablette samsung Tab S2 9,7 LTE	629	4	2516

Tablette Samsung Tab S4 LTE	630	10	6300
tablette samsung Tab S6	630	6	3780
Tablette Surface Pro + coque + logiciel de commu	1449	4	5796
Tablette windows avec Mind Express 4	1630,8	22	35877,6
Tellus 4	9800	2	19600
Tellus 4 TM 4	15438,6	5	77193
Tellus 5 TM5	15389	2	30778
Tellus i5 (tobii eye)	12599	2	25198
Tobii C15	12658	7	88606
Tobii EyeMobile Plus	5896	7	41272
Tobii i 12+	12115	27	327105
Tobii i 13	12736	2	25472
Tobii I 15	15972	83	1325676
Tobii i110	4128	4	16512
Tobii i16	13609	7	95263
Tobii Indi	1651	6	9906
Trackball Logitech M570	70,53	15	1057,95
			0
Total			2 723 520 €





Formation pour les parents

« La mise en place d'une Communication Augmentative et Alternative et plus spécifiquement la tablette tactile de communication »

par Madame Ornella THYS, logopède spécialisée au Centre SMILE

- Jeudi 24 septembre 2020 de 9h00 à 16h00

Dans les locaux du CRETH 61 rue de Bruxelles 5000 NAMUR 4ème étage Bâtiment de l'Université de Namur

Parking possible (uniquement sur demande)



Descriptif:

Le Centre de Ressources et d'Evaluation des Technologies pour les personnes Handicapées

organise une formation qui aura pour but de vous donner des pistes concrètes afin de vous aider dans la mise en place d'une communication augmentative et alternative (CAA) via tablette tactile.

Elle se réalisera sous la forme d'une présentation orale et de travaux pratiques à partir de l'étude de cas

cliniques.

Contenu:

- Rapide tour d'horizon des CAA
- Les objectifs dans le cadre de la mise en place d'une CAA
- Les approches actuelles dans l'implémentation de la CAA
- Réfexions sur les profils Trouble du Spectre Autistique
- Les techniques de modélisation simples et avancées
- Comment mettre en place la modélisation à la maison ?
- Quelle sélection et progression dans le vocabulaire du cahier de communication ?
- La création d'opportunités de communication dans des activités spécifiques et des activités quotidiennes
- Comment mettre en place l'autonomie dans l'utilisation de la CAA ?

Prix:

GRATUIT

Inscriptions

Inscriptions au plus tard le 14/09/19

Toute inscription se fait via l'envoi d'un mail à l'adresse suivante: secretariat@creth.org

Veuillez mentionner votre nom, prénom, nom de l'enfant, adresse postale, adresse mail, numéro de téléphone.

Un e-mail de confirmation vous sera envoyé avec une confirmation d'inscription.



asbl PATH 61, rue de Bruxelles 5000 NAMUR 081 72 44 30 secretariat@creth.org

> Cet email a été envoyé à {EMAIL}. Vous avez reçu cet email car vous vous êtes inscrit sur PATH asbl.

> > Se désinscrire

Envoyé par § sendinblue







asbl PATH - CRETH 61, rue de Bruxelles - 5000 NAMUR - 081 72 44 30